

Thèse de doctorat d'Histoire du Moyen Âge

Matthieu BONICEL

ARTS ET GENS DU SPECTACLE À AVIGNON  
À LA FIN DU MOYEN ÂGE (1450-1550)

Une approche numérique

VOLUME II : ANNEXES



### Planches A3

Six planches dépliantes hors texte au format A3 sont insérées au sein de ce volume. Pour faciliter la reliure et la manipulation, elles ont été réparties :

- entre les pages 6 et 7 : plan d'Avignon extrait de *Civitates orbis terrarum* par Georg Braun (1575) ;
- entre les pages 16 et 17 : plan de situation des lieux de performances d'après Mérian (1635)<sup>1</sup> ;
- entre les pages 30 et 31 : plan d'Avignon à l'époque contemporaine Chastagnier Frères et Alméras (1931) ;
- entre les pages 60 et 61 : carte heuristique de la base *Théâtres et performances au Moyen Âge* ;
- entre les pages 75 et 76 : carte heuristique des données sur les arts et gens du spectacle à Avignon ;
- entre les pages 96 et 97 : modélisation fonctionnelle de l'entrée de César Borgia en 1498.

---

1 Un tirage indépendant de ce plan, au format A2, est joint au présent volume pour faciliter la lecture.





Planche A3 n°1 : Plan de la ville d'Avignon en 1575.

Extrait de *Civitates orbis terrarum* par Georg Braun, 1575.

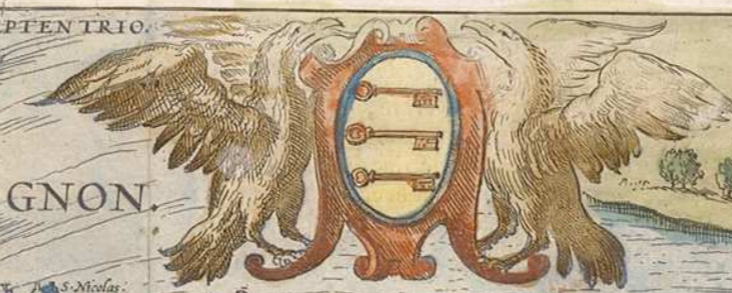
Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et plans, GE DD 1605





SEPTENTRIO

AVIGNON



- |                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Les 7 Portes.         | 2. de S. Nicola.     |
| A. Porte du Pont.     | 3. Le rouvre.        |
| B. Porte Arrouaze.    | 4. de Dijon.         |
| C. Porte de la Legue. | 5. de S. Michel.     |
| D. Porte S. Luffe.    | 6. de la Croix.      |
| E. Porte Tubert.      | 7. Smanque.          |
| F. Porte S. Michel.   | 8. S. Marceau.       |
| G. Porte Chaussey.    | Les 7 Hospitiaux.    |
| Les 7 Paroisses.      | 9. S. Bernard.       |
| I. S. Agricul.        | 10. des Augustins.   |
| K. S. Pierre.         | 11. de Nazaret.      |
| L. S. Diaber.         | 12. du Pont.         |
| M. S. Symphorian.     | 13. S. Antoyne.      |
| N. S. Guier.          | 14. de S. Michel.    |
| O. La principale.     | 15. Confiteury.      |
| P. La Magdeleine.     | Les 7 Palais.        |
| Les 7 Conens.         | 16. le Grand Palais. |
| R. Les Cordeliers.    | 17. le petit Palais. |
| S. Les Carmes.        | 18. la Visitation.   |
| T. Les Augustins.     | 19. la motte.        |
| V. Les Precheurs.     | 20. Salences.        |
| Y. Les Celestins.     | 21. S. Jean.         |
| H. L'esperance.       | 22. du Roy René.     |
| Q. La Trinite.        | Les 6 Monasteres.    |
| X. La Mercy.          | 23. S. Clare.        |
| Les 7 Colleges.       | 24. S. Catherine.    |

OCCIDENS

ORIENTS

MERICIDIES

Contour de la ville de Vaucluse, complissant les fosses.





# CARTES ET PLANS



## Choix d'un fond de carte à exploiter

Disposer d'éléments cartographiques permettant de visualiser dans l'espace les objets que nous décrivions nous a rapidement paru être une nécessité absolue. Nous avons longuement hésité à prendre pour base les cartes du XVI<sup>e</sup> siècle, qui présentent l'avantage d'offrir une représentation imagée contemporaine de nos sources mais qui manquent cruellement d'exactitude. L'état des rues d'Avignon ayant été peu modifié jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, nous avons étudié la possibilité d'utiliser le plan de 1819 publié par Chastagnier et Alméras, disponible sur Gallica<sup>1</sup>. Malheureusement, certains aménagements urbains à la fin de l'Ancien Régime<sup>2</sup>, notamment au niveau du centre ville, ont malgré tout affecté certains des quartiers qui nous intéressent le plus. En outre, le passage au plan de masse fait complètement disparaître la représentation cavalière des bâtiments qui facilite malgré tout la compréhension de l'espace public et l'image que pouvaient en avoir les habitants à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Notre choix s'est finalement arrêté sur le plan gravé par Matthäus Mérian en 1635, combinant à la fois une perspective de meilleure qualité que le plan de 1575, même s'il manque encore d'exactitude cartographique, et une représentation figurée des bâtiments de grande qualité, qui permet de se projeter dans l'espace avignonnais, un siècle simplement après notre période. Cette solution nous a semblé fournir un compromis entre une représentation figurée proche de notre réalité temporelle et un document exploitable d'un point de vue numérique, notamment pour fournir des recoupements avec des cartes contemporaines ou des services cartographiques en ligne. D'un point de vue purement technique, nous avons en outre eu accès à un exemplaire à plat du plan en question. Les versions plus anciennes que nous avons pu reproduire étant montées dans des volumes reliés, le problème du fond de cahier introduisait une distorsion qui ne facilitait pas la tâche, voire faisait disparaître des informations. À partir d'une numérisation à 600 DPI<sup>3</sup> de l'original, un nettoyage de l'image et une correc-

---

1 Disponible à l'adresse : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530302410>>.

2 Nous pensons notamment aux extensions de l'Hôtel de Ville ou la modification de plusieurs églises.

3 *Dots per inch*. Indique la résolution d'acquisition d'un fichier en mode image.

tion de certains défauts<sup>4</sup> ont été réalisées et un système de calques a été mis en place pour mettre en valeurs les éléments clés du territoire avignonnais, par un jeu de couleurs.

À partir de cette base optimisée, plusieurs cartes ont été produites :

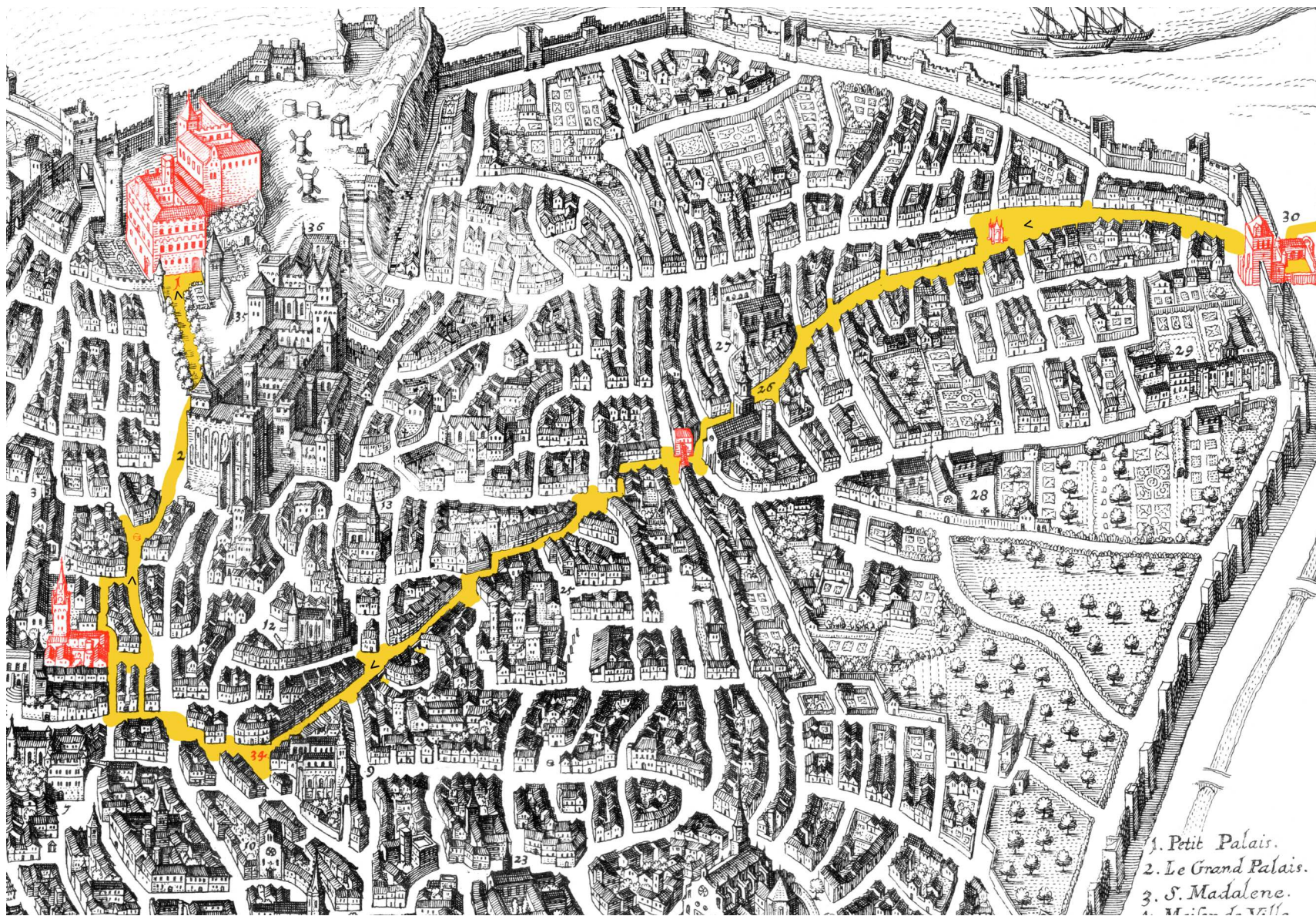
- un plan de situation général signalant les principaux éléments entrant en jeu dans la réalisation des performances ;
- un plan de l'itinéraire du cortège de l'entrée de César Borgia en 1498 ;
- un plan de l'itinéraire de la procession de la Saint Marc ;
- un plan de l'itinéraire de la procession de la veille de l'Ascension.

Le premier plan fait l'objet d'une planche hors texte A3 et d'un tirage A2 joint au présent volume pour être plus lisible et plus facilement manipulé. Les trois suivants sont reproduits dans les pages qui suivent. L'ensemble de ces plans est également accessible sur le site [bnt.fr](http://www.bnt.fr/these/) à partir de l'adresse : [<http://www.bnt.fr/these/>](http://www.bnt.fr/these/).

---

<sup>4</sup> Tâches sur le papier, erreurs typographiques, traces d'outil ne portant pas d'information graphique.



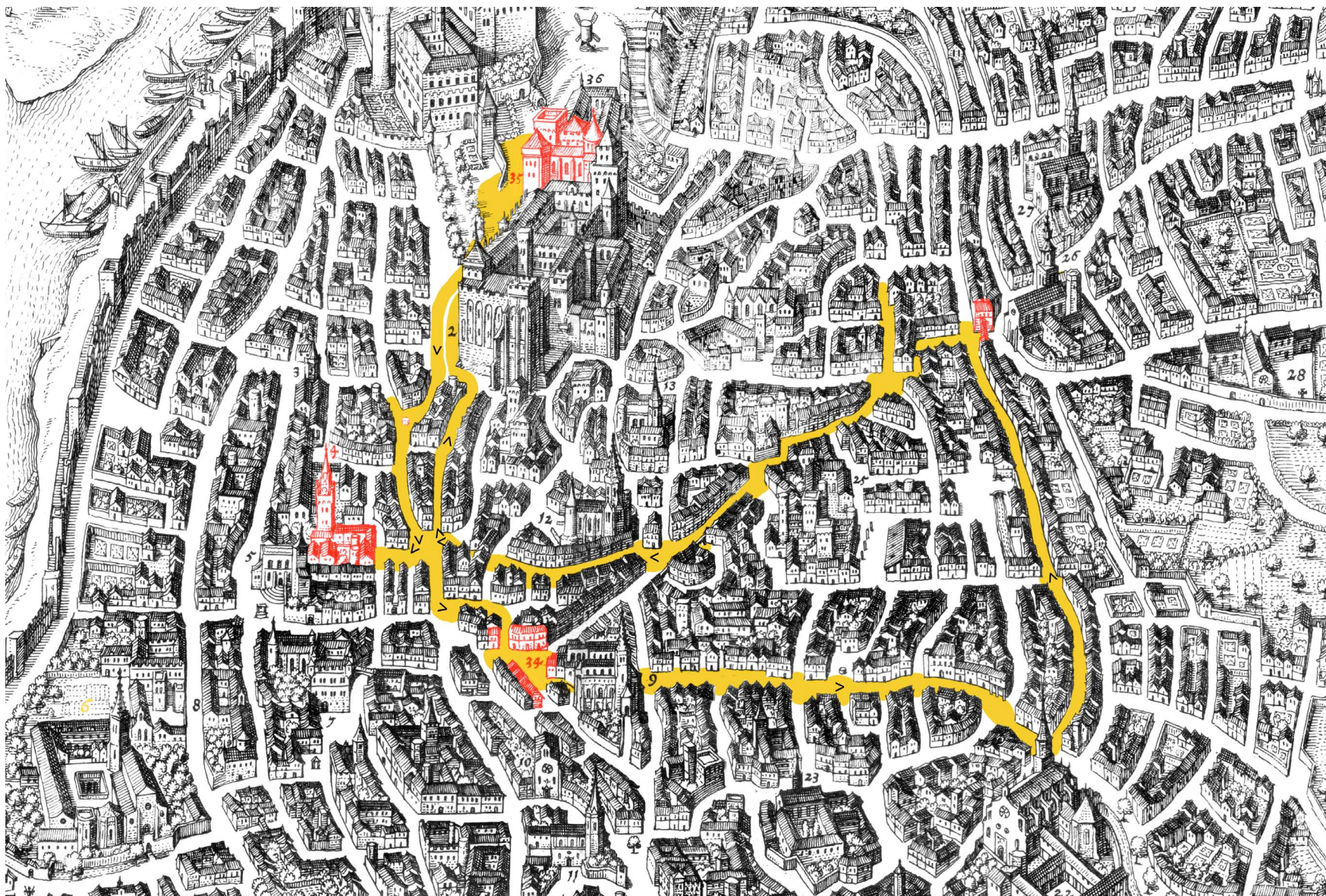


Itinéraire de l'entrée de César Borgia en 1498





## Itinéraire de la procession de la Saint Marc











Itinéraire de la procession de la veille de l'Ascension





Planche A3 n°2 : Plan de la ville d'Avignon en 1635, présentant les principaux sites de performances.

D'après le plan de Matthäus Merian *Civitatis Avenionis Omniumque viarum et aedificiorum ejus perfecta delineatio*

Collection particulière.

Cartographie et retouche numérique : Guilain Roussel (2014).



CIVIATIS AVENIONIS OMNIUMQ VIARVM ET ÆDIFICIORVM EIVS PERFECTA DELINEATIO. 1635.



- 1. Petit Palais.
- 2. Le Grand Palais.
- 3. S. Madalene.
- 4. Maison de Ville.
- 5. S. Agricol.
- 6. Les Precheurs.
- 7. Colleg du Roure.
- 8. Le Carmelites.
- 9. Nostre Dame Prince.
- 10. S. Anthoin
- 11. S. Disdier.
- 12. S. Pierre.
- 13. S. Sifforia.
- 14. Les Capucins.
- 15. Les Minimes.
- 16. Le Nouueau de -  
Iesuites.
- 17. S. Marcial.
- 18. Grand College.
- 19. Les Celestins.
- 20. M.S. George.
- 21. College des Iesuites.
- 22. S. Francois.
- 23. M. S. Claire.
- 24. Carmes reformez.
- 25. S. Ian le Vies.
- 26. Les Augustins.
- 27. Les Carmes.
- 28. Les Augustins refor.
- 29. Le Grand Hospi-  
tal S. Bernard.
- 30. Porte S. Lazare.
- 31. Porte Limbest.
- 32. Porte S. Michel.
- 33. Les Obseuant.
- 34. Le Change.
- 35. Nostre Dame.
- 36. S. Anna.

M. Merian fecit.



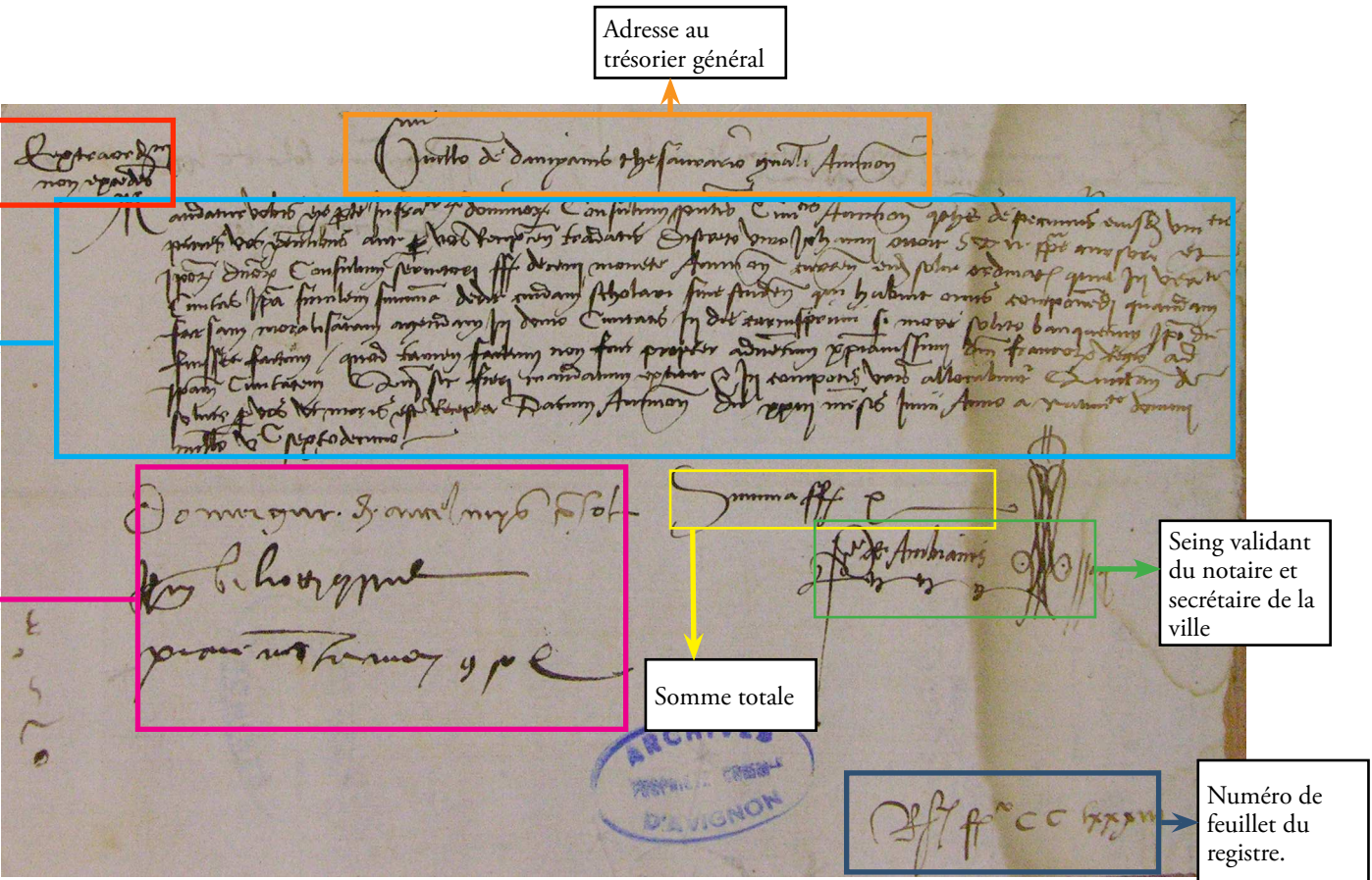
# DOCUMENTS D'ARCHIVES





Mandat simple (gages et pensions)

CC 422 n° 250



Adresse au  
trésorier général

Signale le type de  
dépenses (ordinaires,  
extraordinaires)

Texte du mandat

Signatures autographes  
des consuls

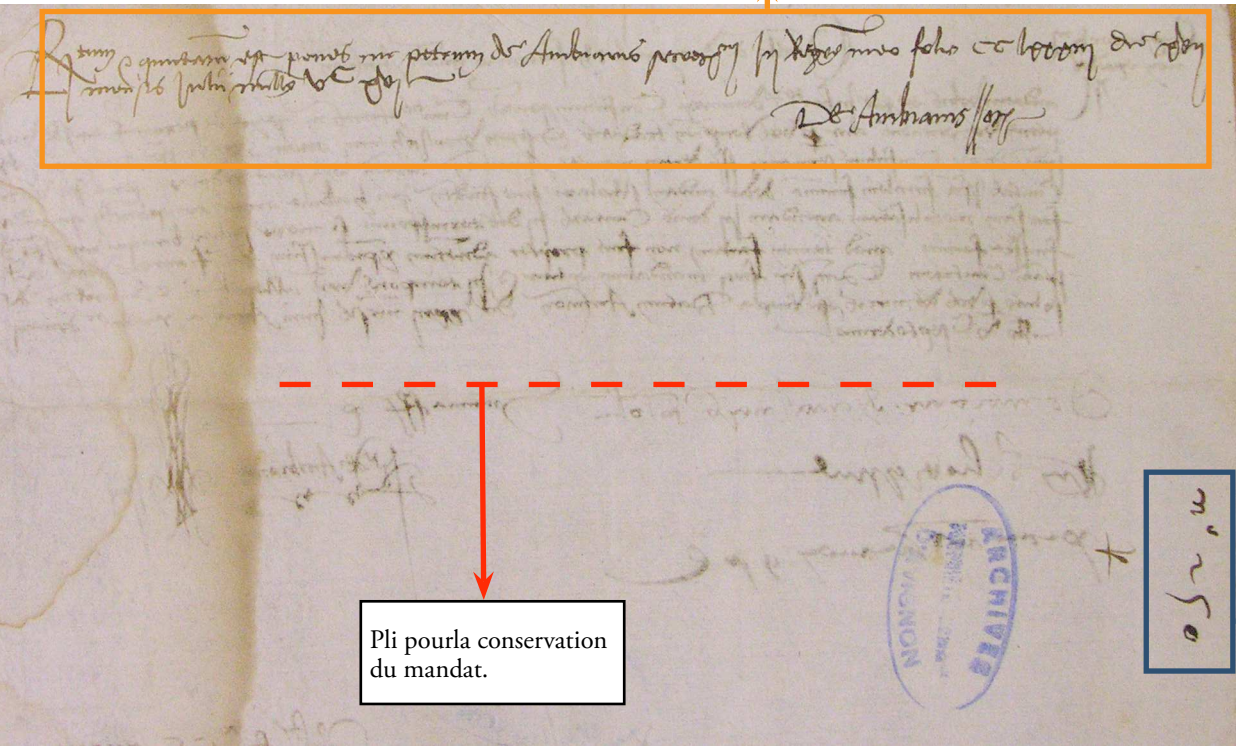
Somme totale

Seing validant  
du notaire et  
secrétaire de la  
ville

Numéro de  
feuillet du  
registre.



Mention d'enregistrement au registre des mandats et signature simple du notaire et secrétaire.



Pli pour la conservation du mandat.

Numéro d'enregistrement du mandat.





Mandat détaillé

CC 417 n°509

Adresse au trésorier général

Comeli de malabathie Hefaurario qual pte phamm / ardo de  
burge Remy pte os Hefaurario

Texte du mandat

... de la main du notaire et secrétaire, du créancier lui-même ou de son notaire.

Détail des dépenses de la main du notaire et secrétaire, du créancier lui-même ou de son notaire.

La dille Damour doit donner a la bonneste de J. mitcher de  
mollax marfani trezorier Damouray pour de plus de poze poynt  
...  
Item pour poze ans et poze palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas  
Item pour deux palmis de dammas

Plis permettant de retrouver une fois pliés le format des mandats de petite taille.



999/18-509/16





Registre du trésorier

CC 89, f. 1v

Année, titre courant

1500

Renvoi au feuillet correspondant de la partie double

Montants en colonnes

① Offensio et fructuarius domi domar a. 6. d. Julit flo  
 et tuo rans et douze & douze (7 ann) pagat amonst  
 le vyrie julianus xuy p. mandam) d. n. 1. art 1 d  
 ou trefoyr  
 Et d. domar a. 6. Julit floz rans iniquata et flo 86.  
 pagat amonst le vyrie julianus xuy p. amar abarboya  
 p. mandam) d. n. 2. art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz tuo rans et douze & douze pagat a  
 msi p. vyrie julit p. mandam) d. n. 3. p. aliz p. hura art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz tuo rans et douze & douze pagat amonst  
 julard p. mandam) d. n. 4. p. aliz p. franco art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz quatre rans et flo 87. pagat a vyrie  
 rabola p. mandam) d. n. 5. p. aliz p. franco art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans quarata & flo pagat abarboya  
 buryla p. mandam) p. la p. vyrie julit p. mandam) d. n. 6. art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans pagat amonst vyrie julit  
 mbout d. msi intom) d. rans p. mandam) d. n. 7. art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & douze pagat d. p. vyrie julit  
 mandam) d. n. 8. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans pagat antom moigir p. mandam)  
 d. n. 9. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans et flo & flo pagat amonst d. rans p.  
 mandam) d. n. 10. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst boliga p. ma  
 dam) d. n. 11. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst boliga p. ma  
 dam) d. n. 12. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz quatre rans pagat amonst boliga p. ma  
 dam) d. n. 13. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst grand p. ma  
 dam) d. n. 14. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans non rans pagat antom boliga p. ma  
 dam) p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 15. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 16. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 17. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 18. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 19. p. la palyra art 1 d  
 Et d. 6. Julit floz rans & flo pagat amonst d. rans p. ma  
 dam) d. n. 20. p. la palyra art 1 d

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22

100 248 22





**Registre des délibérations du Conseil de Ville (BB 7)**

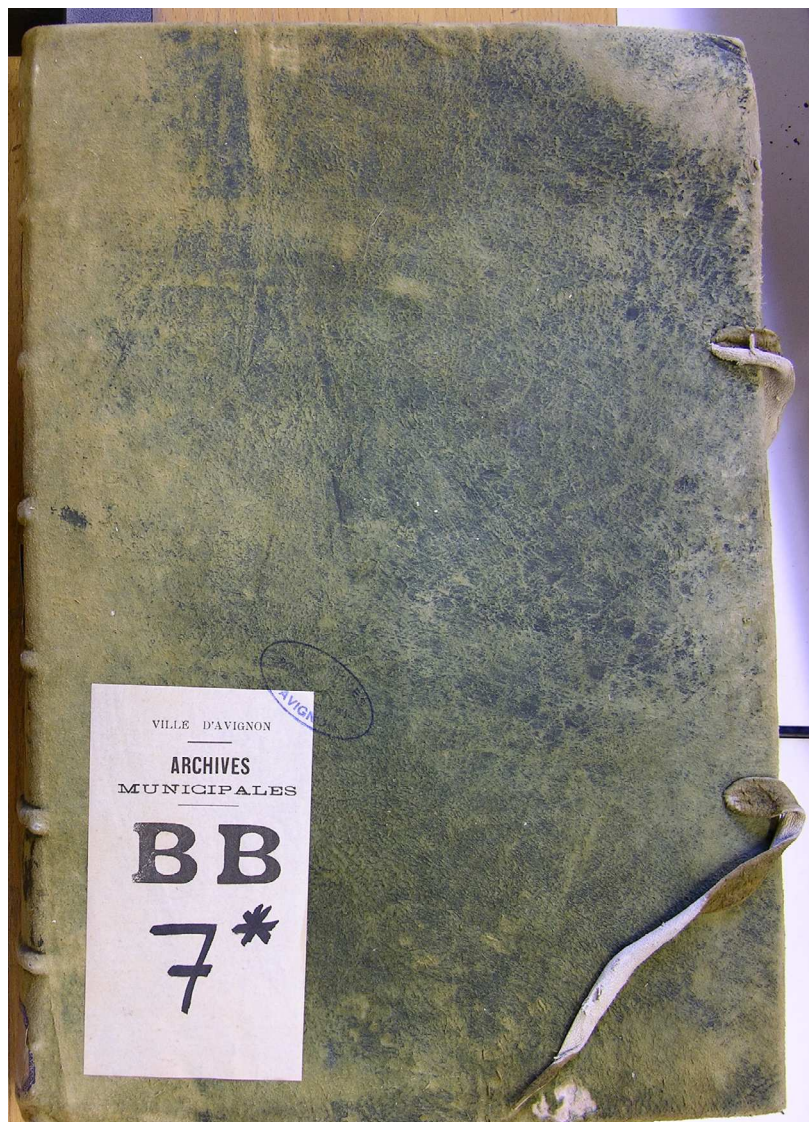










Planche A3 n°3 : Plan de la ville d'Avignon en 1931 par Chastagnier Frères et Alméras.

Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et plans, GE C 5713

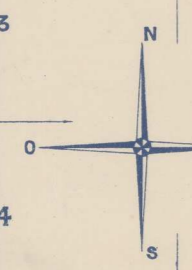
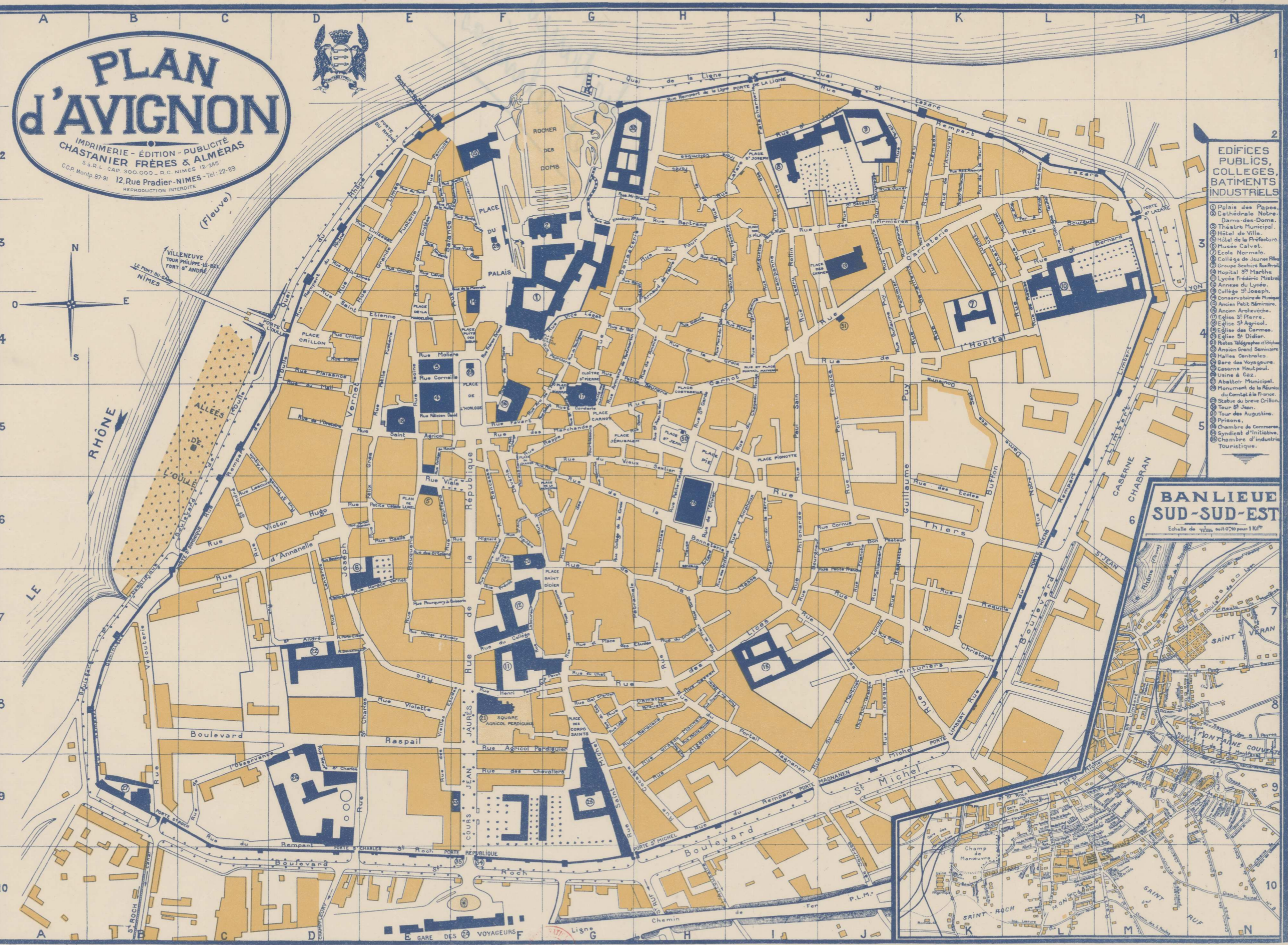
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530666654>



6005713

# PLAN d'AVIGNON

IMPRIMERIE - ÉDITION - PUBLICITÉ  
 CHASTANIER FRÈRES & ALMÉRAS  
 S.A.R.L. CAP. 300.000 - R.C. NIMES 12-245  
 C.C.P. Montp. 87-91 12, Rue Pradier-NIMES - Tél. 22-89  
 REPRODUCTION INTERDITE

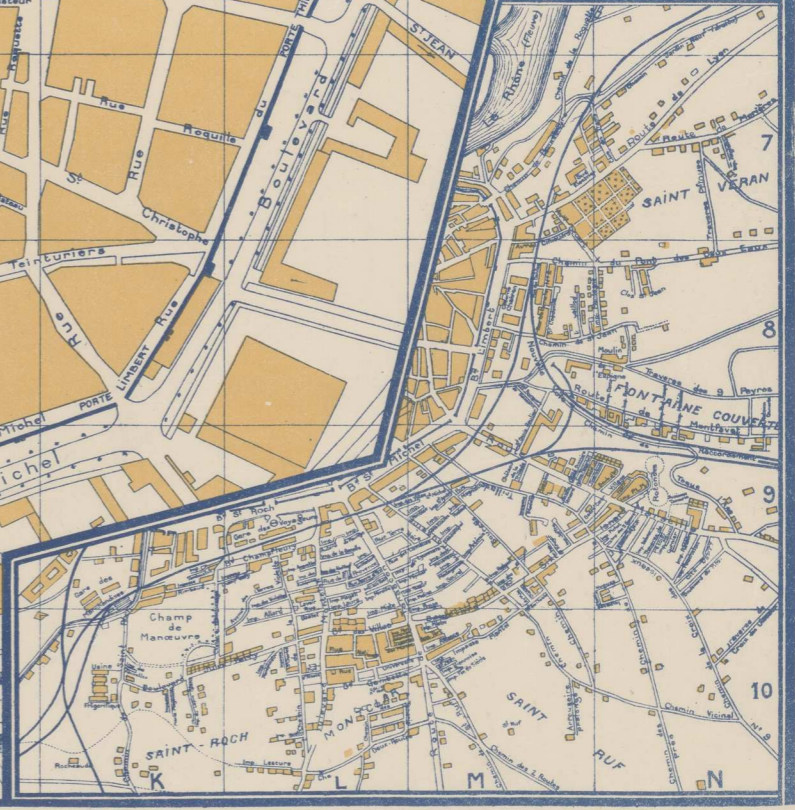


## EDIFICES PUBLICS, COLLEGES, BATIMENTS INDUSTRIELS

- 1 Palais des Papes.
- 2 Cathédrale Notre-Dame-des-Doms.
- 3 Théâtre Municipal.
- 4 Hôtel de Ville.
- 5 Hôtel de la Préfecture.
- 6 Musée Calvet.
- 7 Ecole Normale.
- 8 Collège de Jeunes Filles.
- 9 Groupe Scolaire Rue Puy.
- 10 Hôpital St-Martin.
- 11 Lycée Frédéric Mistral.
- 12 Annexe du Lycée.
- 13 Collège St-Joseph.
- 14 Conservatoire de Musique.
- 15 Ancien Petit Séminaire.
- 16 Ancien Archevêché.
- 17 Église St-Pierre.
- 18 Église St-Agnès.
- 19 Église des Carmes.
- 20 Église St-Didier.
- 21 Bâtim. Télégraphes et T. P. N.
- 22 Ancien Grand Séminaire.
- 23 Halles Centrales.
- 24 Gare des Voyageurs.
- 25 Caserne Hautpoul.
- 26 Usine à Gaz.
- 27 Abattoir Municipal.
- 28 Monument de la Réunion du Comtat à la France.
- 29 Statue du brave Crillon.
- 30 Tour St-Jean.
- 31 Tour des Augustins.
- 32 Prisons.
- 33 Chambre de Commerce.
- 34 Syndicat d'Initiative.
- 35 Chambre d'Industrie Touristique.

## BANLIEUE SUD-SUD-EST

Echelle de 1:50,000 soit 0,70 pour 1 Km



DL 1931



# DOCUMENTS ÉDITÉS



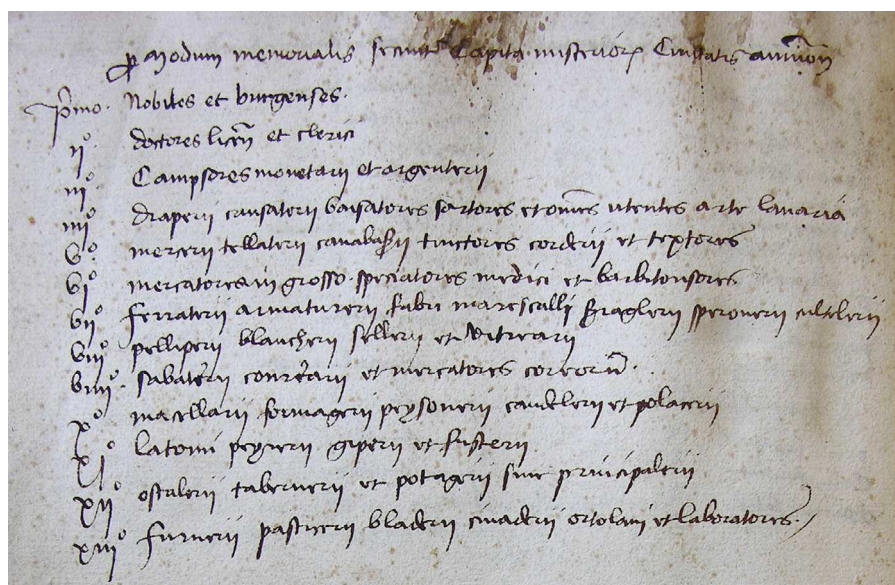


### **Note concernant les transcriptions**

Contrairement aux principes habituels d'édition diplomatique, qui veulent que l'on normalise la transcription des actes d'une même édition, et que l'on ajoute accentuation et ponctuation là où le sens pourrait prêter à confusion, nous avons choisi de rendre ici la grande diversité des actes que nous avons pu consulter. En effet, le fonds des archives communales d'Avignon se caractérise par un nombre important de formulaires concurrents pour les mêmes types d'actes, notamment en raison de l'évolution rapide de la langue employée au cours de la période 1450-1550. Nous avons également transcrit de manière aussi précise que possible les formes du franco-provençal, afin de rendre compte du caractère farci de la langue. Certaines abréviations, notamment en ce qui concerne les unités métriques et monétaires, ont également été laissées dans leur forme non développée.



## Capita misteriorum d'Avignon



AA 150 f. 199v

<http://www.bnt.fr/capita-misteriorum>

Per modum memorialis secuntur capita misteriorum civitas avinionis

- [2] Primo Nobiles et burgenses
- [3] II<sup>o</sup> Doctores, licentiati et clerici
- [4] III<sup>o</sup> Campsores monetarii et argenterii
- [5] IV<sup>o</sup> Draperii, cansalerii, barsatores, sartores et omnes utentes arte lanaria
- [6] V<sup>o</sup> Mercerii, tellaterii, canabaserii, tinctoris, corderii et textores
- [7] VI<sup>o</sup> Mercatorerii grosso, speciatores, medici, barbitonsores
- [8] VII<sup>o</sup> Ferraterii, armaturerii, fabii, marescalli, seraglerii, speronerii, cultelerii
- [9] VIII<sup>o</sup> Pelliperii, blancherii, sellerii et viterarii
- [10] VIII<sup>o</sup> Sabaterii, courearii et mercatores corvorum
- [11] X<sup>o</sup> Macellarii, formagerii, peysonerii, candelorii et polacerii
- [12] XI<sup>o</sup> Latorni, peyrerii, giperii et fusterii
- [13] XII<sup>o</sup> Ostalerii, tabernerii et potagerii sive principalerii
- [14] XIII<sup>o</sup> Furnerii, pasticerii, bladerii, cinaderii, ortolani et laboratores



## **Balance des comptes pour l'année 1552-1553**

CC 39

Nous avons pu noter que la différence entre les recettes inscrites sur le registre du trésorier et les dépenses est souvent importante, les dépenses excédant parfois de beaucoup les recettes.

Le système de la comptabilité en parties doubles qu'appliquent les trésoriers généraux peut toutefois laisser supposer qu'ayant surtout à charge d'enregistrer les dépenses, la provenance exacte des recettes n'est pas toujours précisée.

Un document nous éclaire sur la répartition exacte des dépenses et recettes et nous « rassure » quand à l'équilibre exact des finances avignonaises. Il se trouve être très légèrement postérieur à notre période, puisqu'il est daté de 1552-1553, mais nous le citons tout de même car il est le seul qui ait été conservé et l'on peut supposer qu'il en existait pour les années antérieures. Il s'agit de la balance des comptes, où l'on retrouve les formules de la comptabilité en parties doubles. Le document se présente sous la forme d'une feuille assez proche d'un A4 actuel, pliée en deux dans le sens de la largeur. Le trésorier a reporté sur la partie gauche les dépenses de la ville et sur la partie droite les recettes. Ces dernières sont constituées de quatre cartons dont le montant est rigoureusement identique : 5539 florins, 6 deniers, soit au total 16617 florins, 1 sou, 6 deniers. Le texte nous précise que ces recettes proviennent de « gabelles et autres ». Il s'agit vraisemblablement d'impôts pris à ferme pour une somme fixe établie au préalable par la ville. Les recettes sont elles aussi réparties en fonction des cartons. Cette assignation dépend sans doute du fait que les cartons sont encaissés à quatre termes successifs au cours de l'année. Les dépenses, réparties en pensions, dépenses ordinaires et dépenses extraordinaires, s'élèvent pour l'année à 17202 florins et 10 sous, soit un déficit des recettes par rapport aux dépenses de 585 florins, 9 sous (3,5 % des dépenses), bien inférieur à ce que nous avons pu constater sur d'autres années, ce qui nous conduit à penser que certaines recettes peuvent parfois être omises dans le registre. N'ayant pas la possibilité de calculer la richesse globale produite par la ville d'Avignon à cette époque, il ne nous est pas possible de mesurer l'ampleur exacte d'un déficit des recettes par rapport aux dépenses de 3,5%. On peut toutefois penser, étant donnée la richesse commerciale et rentière de la ville que ce déficit est parfaitement solvable,

d'autant plus que la charge fiscale s'appuie essentiellement sur des contributions indirectes (gabelles à l'entrée de la ville).

## Avignon, 1552

[feuillet de gauche]

1	La ville d'Avignon doit doner per tant ay payes		
2	per les pansions du premier quarton de l'an 1552		
3	commant apparait por l'estat de la ditte villa	ff. 4767	ss. 14
4	Et por les hordineres du dit quarton	ff. 325	ss. 0
5	Et por les estres hordineres du dit quarton	ff. 1949	ss. 13
6	Et por les pansions dou segont quarton	ff. 2988	ss. 14
7	Et por les ordineres dou dit quarton	ff. 1753	ss. 12
8	Et por les pansions dou troisieme quarton	ff. 2487	ss. 9
9	Et por les hordineres dou sus dit quarton	ff. 712	ss. 12
10	Et por les estras hordineres dou segont et		
11	troisieme quarton	ff. 2218	ss. 8
12	[total]	ff. 17202	ss. 10

[feuillet de droite]

1	A d'havoir la contra escripte villa d'Avignon		
2	portant ay repceulx des gabelles et autres		
3	comant apparait de la ditta villa per le		
4	per quarton	ff. 5539	ss. 0 dd. 6
5	Et portant ay repceu dou segont quarton	ff. 5539	ss. 0 dd. 6
6	Et portant ay repceu dou troisieme quarton	ff. 5539	ss. 0 dd. 6
7	[total]	ff. 16617	ss. 1 dd. 6





Avignon, 1449, 7 mai.

1     Georgio de Fontanilla, generali thesaurario  
2     Mandatur vobis ex parte duorum sindicorum Avinionni infrascriptorum quathenus  
3     de pecuniis universitatis presentis civitatis penes vos extantibus vel per vos  
4     recipiendis discreto viro magistro Petro de Petra, procuratori fiscali ejusdem temporalis  
5     Avinionni videlicet florenos duos in Avinionni currentem sibi solvi ordinatos pro suo  
6     labore per eum predictae preterito in ordinando processione[m] generalem, ipso die in  
7     Avinionni factam pro unione sancte matris ecclesie, qui sic fieri ordinatum  
8     extitit et in comptis vestris vobis allocabuntur. Quictatum inde de soluto  
9     per vos ab eo recipiendo ut moris est. Datum avinionne die septima mensis  
10    maii anno domini M° IIIIC XL nono.

Summa ff. II

Piero Spiesani

Bertounou di Aymonet

P. Balli

**Etat des recettes de la ville d'Avignon pour l'année 1533-1534**  
Registre du trésorier (CC 124)

**Balance des comptes**

Pensions :	ff. 5954	ss. 40	dd. 2
Dépenses ordinaires :	ff. 2407	ss. 18	
Dépenses extraordinaires :	ff. 19824		dd. 9
Dépenses totales :	ff. 28287	ss. 58	dd. 11
Recettes totales :	ff. 29802	ss. 21	dd. 8
Soit un excédent de 5 % des recettes :	ff. 1513	ss. 10	dd. 9

**Edition de la liste des recettes (f. 18 et 18v)**

- 1 S'ensuyt tout l'argent que je, Claude Benx depuis le XIII<sup>e</sup> de juillet 1533 finissant  
ledit mois
- 2 tresorier general d'Avignon ay receu camby de ff. 1534 gg. pour  
3 la guabele de la marchandize de la quart  
4 et du vin et du sel et de buletins.
- 5 Et premierement ay receu de la guabele de la marchandize  
6 per ung an que son quatre quarteron que monton  
7 florins huit M<sup>o</sup> cent soysante deux, desasept sou, dit ff. 8162 ss. 17
- 8 Et plus ay receu de la guabele de la quart  
9 per ung an que font quatre quarteron que monton  
10 florins siex mille dous cent florins, dit ff. 6200
- 11 Et plus ay receu de la guabele du vin per ung  
12 an que sont quatre quarteron que monton  
13 florins sinq mille dous cent cinquante, dit ff. 5250
- 14 Et plus ay receu de la guabele du sel per ung  
15 an que sont quatre quarteron que monton  
16 florins quatre cens, dit ff. 400

17	Et plus ay receu de la guabele du sel per ung an que sont quatre quarton que monton florins quatre cens, dit	ff. 400		
18	Et plus ay receu du segretary de la ville per ung an florins quarante huit sou quatre denyer nou, per les bulletins, dit	ff. 48	dd. 4	
19	Et plus ay receu de monsignor lou consol Gabriel de			
20	Serre per les jusion, florins tres cent, dit	ff. 300		
21	Et plus ay receu de Jehan Jolinel et Guillaume Moreau			
22	per le rentement de l'ylon du pres du portau			
23	de la regne, florins vint, dit	ff. 20		
24	Et plus ay recey de Jehan d'Eygnieres, per Jaques de			
25	Quier de Prolen, florins cent cinquante, dit	ff. 150		
26	Et plus ay receu de Antony Guast du Sestier, florins			
27	setante sinq gros sinq deniers huit dit	ff. 75	ss. 10	dd. 8
28	Summa	ff. 20606	ss. 7	dd. 8
	[page suivante]			
1	Et plus ay receu a di 30 d'octobre 1534 florins			
2	cent per la comune de Jutarie que etien deu			
3	a la ville d'Avignon, dit	ff. 100		
4	Et plus ay receu de monsignor lou consol premier			
5	Jouchin de Sauze la somme de florins deux cent et seze gros siex, dit	ff. 216	dd. 12	
6	Et plus ay receu de Nycolau Benx florins sept			
7	mylle troys cens vinte siex, gros ung en ung			
8	mandamen, dit	ff. 7326	dd. 2	
9		ff. 9196	dd. 14	
10	Somme toute cest que j'ey receu de la			
11	ville d'Avignon tant en argent comptant			
12	que en mandamen que monte florins vintenou			
13	mille huit cens et deux sohlz vinte ung			



14 denyers huit, comme apart en aquest feuilhetz

15 a c. 18 et 19 dit

ff. 29802 ss. 21 dd. 8



CC 396 n° 375

Avignon, 1477, 13 juin.

1 S'ensuyt ce que a fait maistre Nicolas Froment a la requeste  
2 de messeigneurs les consuls d'Avignon.

3 Et premierement a envoye querir es Aix les besoignes qui estoient necessaires  
4 pour l'istoire qui estoit necessaire à faire, cest assavoir deux paires  
5 de elles et deux cheveleurs, trois deademes et les ferrenentes

6 qui servoient a soustenir lesdits anges, a payer pour le port ff. 1

7 Item a besoigné lui et ses varlés aux besoignes neccessitenses a ladite  
8 hystoire IIII jour

9 Item sont lesdites besoignes, cest assavoir, pour le parradis terrestre,  
10 une serpent avecques l'arbre. Item pour Dieu le pere une nuyée,  
11 barbe, chevelure et deademe etant choses necessaires qui servent à ladite hystoire.

12 Item pour l'istoire du milieu de la annonciation une nuyée en façon  
13 d'ung trosne pour Dieu le pere, le quel avoit fait une mittre  
14 et trois couronnes, avecques deademe, cheveleur et barbe et  
15 autres choses neccessaires servant a ladite hystoire et l'engin pour le  
16 saint esperit.

17 Item pour l'istoire de Gédéon le ornement de l'ange en l'air tenant  
18 un rolle où estoit escript *nunc tetum virorum fortissime* et, pour ledit  
19 Gédéon, barbe et abillemens que luy apertenoient, deux rolles pour  
20 lesdits prophetes, barbes, cheveleurs et chappeaulx

21 Item pour la vacquation du temps a danser les hystoires, eschaffaulx  
22 et pourtant les hystoires

Summa universalis ff. IIII<sup>or</sup>

23 Piere de Sazo

24 Johannes de Damianis

P. Balli

25 P. Albert

ff. 3



## CC 417, mandat n° 348

1 Danieli de Maladalhis thesaurario generali seu Johanni Jacobo de bensis regenti pro eo  
2 thesaurariani etc.

3 Mandatur vobis ex parte infrascriptorum consulum presentis civitatis Avinionni qua-  
4 thenus de pecuniis  
5 ejusdem universitatis penes vos existentibus aut per vos recipiendis tradatis discreto  
6 viro Arnaldo Lueti  
7 viceconsigerio domus ville florenos decem monete Avinionni currenti eidem solui or-  
8 dinatos pro qualiter  
9 properficiendo pontem levaticium porte Sancti Lazari. Quem sic fieri mandatum ex-  
10 titit et  
11 in compotis vestris allocabuntur. Quictatum de soluto per vos ut moris est ad vobis  
receptaab eodem recepta.

8 Datum Avinione die IIa mensis martii, anno a nativitate domini millesimo IIIIc  
LXXXX nono.

9 P. de Bisqueris, consul<sup>1</sup>

10 Baptista de Ponta, consul

Summa ff. X ss. dd.

11 Francisco mascaro, consul

P. de Ambianis, not.<sup>2</sup>

[verso]

1 Receptum et quictatum est penes Petrum de Ambianis, notarium et ejusdem universi-  
2 tatis secretarium, in registro meo folio V<sup>c</sup> XII

3 die XI<sup>a</sup> martii anno a nativitate Domini millesimo IIII<sup>c</sup> LXXXXIX

4 P. de Ambianis, not.<sup>3</sup>

[vertical]

n° 348<sup>4</sup>

1 Seing manuscrit des trois consuls.

2 Seing validant du notaire et secrétaire de la ville.

3 Signature simple.

4 Autre main, à l'enregistrement du mandat au retour auprès du trésorier.

Regeste :

1499, 2 mars. Avignon.

Le trésorier général Daniel de Malabalis ou son mandataire Jean-Jacques Ben-  
sanis doivent remettre, de la part des consuls, à Arnaud Luet, vice-concierge de la mai-  
son de la ville, la somme de 10 florins en monnaie d'Avignon, pour une réparation faite  
au pont-levis de la porte Saint-Lazare.

## Supplique des joueurs de l'histoire de saint Jacques

Avignon. 1509, 9 août.

1 A vous spectables parsonnes messires  
2 les consulz, conseillers et conseil  
3 de ceste presente cité d'Avignon

4 Expousent tres humblement les pouvres pelerins et joyeurs de l'istoire de monseigneur  
sainct  
5 Jacques comment, pour l'onneur du dict saint Jacques et rejoissance de la dicte cité,  
ils ont  
6 joué [*sic*] la dicte istoire, et pour icelle jouer et en icelle jouuant aient faicte et soust-  
enue  
7 despence tant en faisant faire l'eschafault sus lequel la dicte histoire a esté jouuee  
8 sue es toelles sus le dict chaffault tendues, lesquelles par l'impetuosité du vant se sont  
9 trouvees rompues, et aultres chouses ad ce necessaires, montant a la somme de  
10 soixante florins ou environ. Supplient pour ce tres humblement a voustres dictes sei-  
gnories  
11 les dictz pouvres pellerins joyeurs expousans, que les chouses dessus dites actandues et  
considerees  
12 vous plaise donner ou faire donner des pecunnes de la dicte cité, et par monseigneur  
le tresaurier  
13 d'icelle a iceulx pouvres pellerins joyeurs expousans et supplians, en supportation et  
14 recompense d'icelle despence, quelque chause, ainsi qu'il vous plaira, et par vous et  
15 le dict conseil sera advisé de faire, et iceulx pouvres pellerins joyeurs exposans et  
16 supplians prieront Dieu pour vous et l'estat d'icelle cité, lequel icellui Dieu par sa  
saincte  
17 grace veulhe maintenir et conserver en sainte prosperité et joye longuement. Amen.

18 Extraordinarium per consilium



19

Guillelmo de Damians thesaurario generali

20 Mandatur vobis ex parte infrascriptorum dominorum consulum presentis civitatis  
avinionensis, quatenus de pecuniis ejusdem universitatis  
21 penes vos existentibus aut per vos recipiendis, tradatis discreto viro Johanni Octort,  
sanctissimi domini nostri  
22 pape cursori et ipsorum dominorum consulum servitori, summam duodecim ff. mon-  
ete avinionensis currentis  
23 eidem dari ordinatos pro dono ex gratie speciali facto devotis pellegrinis et oratoribus  
beati  
24 Jacobi, qui ejus hystoriam egerunt novissime defluxis diebus in presenti civitate avin-  
ionensi.  
25 Quoniam insequendo deliberationem consilii ejusdem civitatis se fieri mandatum ex-  
titit et in  
26 comptis vestris allocabuntur. Quinctantia de soluto per vos ut moris est recepta. Da-  
tum  
27 Avinione die ix<sup>a</sup> mensis augsti anno a nativitate Domini millesimo v<sup>c</sup> nono.

28 Estor de Pas, consul

Summa ff. XII ss.

29 Loreso Strosses consul

P. de Ambianis, not.

30 March de Furlin consul

## Robes des courriers pour l'année 1508

AA 150, f. 187

1	Copye de laz raubaz de loz III coryerz de la vyla		
2	d'Avygnon, estant consolz per aquest an pressent de la		
3	dycte vyla d'Avygnon loz noblez homes, so ez assaber		
4	Holyvyer Seytre, Espynolo Gardin et Francez Achart,		
5	et per assessor mestre Jehan Guyllem, doctor en medescyne		
6	et per tressor general Loyz Berthon.		
7	Primo, de drap fyn perz estamet		
8	de Mylan que costa a rasson de fol. 9 la cana, monta	ff. 69	ss. 18
9	Item plus per II myettes pessez de blanquet <sup>5</sup> fin de		
10	Ussez per doblar laz dyctez raubaz que coston	ff. 24	
11	Item plus per lo tondre de loz sobre dyt draz al mestre		
12	tondor que costa tout	ff. 2	
13	Item plus al mestre sartre que a frach laz sobre dytez		
14	raubaz per la fasson, que monta tout	ff. 2	ss. 16
15	Item plus al pintre que a fach lo pertrach de laz dyc-		
16	taz margez que monta	ff. 1	
	Item plus per *m 3 *m 6 d 18 d'argent fyn de testons		
17	a pez de Paryz a f. 21 s 6 lo m. que monta	ff. 81	ss. 16
18	Item plus a mestre Gorge, l'argentyer que a fach la fana-		
19	rarge, toute la blanche, per la fasson, que monta	ff. 25	
20	Item plus per 2 pans de satin roge cremessin f. 4 ss. 20		
21	et per 2 pans de satin jaune, f. 2 s. 16, monta tout	ff. 7	ss. 12
22	Item plus a mestre Felypon lo broder per metre		
23	la fanararye sobre laz dyctez margaz ambe		

5 Blanquet ou blanchet : étoffe de laine blanche : Jacques Chiffolleau signale qu'il existait un important atelier de production à l'Isle-sur-la-Sorgue qui fournissait « cette étoffe commune destinée à la clientèle pauvre » (*Histoire d'Avignon*, bibliographie n°[257], p. 284).

24	laz letrez do dyt, que monta	ff. 6	ss. 12
25	Somma	ff. 220	ss. 2



**Peinture des armes aux portes de la Cité**

CC 417 mandat n° 247

1 Danieli de Maladalhis thesaurario generali seu Johanni Jacobo de bensis regenti pro eo  
2 thesaurariani etc.  
3 Mandatur vobis ex parte infrascriptorum consulum presentis civitatis Avinionensis  
4 quathenus de pecuniis ejusdem universitatis  
5 penes vos existentibus aut per vos recipiendis tradatis discreto viro magistro Nicolao de  
6 Yprys alias Damyens, pictori,  
7 habitatori Avinionensi, flor. Quinquaginta monete Avinionensi currenti eidem solui  
8 ordinatos pro pictura  
9 armorum de anno presentis consulatus in portalibus presentis civitatis depictorum  
10 quoniam sit fieri  
11 ab eodem recepta. Datum Avinione die XXXI<sup>a</sup> et ultima mensis decembris, anno a  
12 nativitate domini millesimo IIII<sup>c</sup>LXXXX nono.

9 P. de Bisqueris, consul Summa ff. L<sup>ta</sup> ss.  
10 Baptista de Ponta, consul P. de Ambianis, not.  
11 Francisco mascaro, consul

12

13 [verso]

14 Receptum et quictatum est penes Petrum de Ambianis, notarium et dicte universitatis  
15 secretarium, die II

16 Januarii, anno retrospecto, ff<sup>o</sup> CCCCLXX

17 P. de Ambianis, not.

18 [vertical]

19 n° 247

Regeste :

Avignon. 1499, 31 décembre.

Le trésorier général Daniel de Malaballis ou son mandataire Jean-Jacques Bensusanis doivent remettre, de la part des consuls, au peintre Nicolas d'Ypres, dit Damiens, habitant d'Avignon, cinquante florins pour la peinture des armes du présent consulat aux portes de la cité.

**Commande de drap pour l'entrée de César Borgia**

CC 417, mandat n° 282

- 1 [Jhesus anno 1498]
- 2 La villa d'Avignun deu donar a la botiga de Piero de Bues
- 3 XXVI jours d'octobre pour la cana de fin estamet
- 4 roge, la pres Johan Lorim de acordy a X ff. per cana ff. X ss.
- 5 Item plus deu a XXVII d'octobre pour VI palmas d'estamet
- 6 roge, l'a pres Bertomio Novarin pour Chavynel et
- 7 Hodinet lo sertre, de acordy de tout ff. VI ss.
- 8 Item debplus deu a XXVIII d'octobre pour la cana et V
- 9 palmas de fin estamet roge et blanc, l'a pres Monsignor le
- 10 tresorier Johan Jaques Bens, d'acordy a ff X por cana ff. XVI ss. VI
- 11 |11| S<sup>a</sup> ff. XXXII ss. VI
- 12 Danieli de Malabalthis, thesaurario
- 13 generali seu Johanni Jacobo de Bensis
- 14 regenti pro eo thesaurariani etc.
- 15 Mandatur vobis ex parte infrascriptorum dominorum consulum presentis civitatis
- 16 avinionensis quathenus de pecuniis et ejusdem universitatis
- 17 penes vos existentibus aut per vos recipiendis tradatis nobili viro Petro de Boso merca-
- 18 tori pannorum, cum et
- 19 habitatori Avinionensis prescriptas pecuniarum summas astendentes in unniverso ad
- 20 flor. Triginta unum
- monete currenti eidem solvi ordinatos pro pretio pannorum receptorum ex ejus ap-
- potheca \*\* adventus
- illustrissimi domum ducis Valentie, prout in precedentii parcela continetur, quoniam
- insequendo deliberationem
- consilii ipsius civitatis sic fieri mandamini extitit, et in compotis vestris allocabuntur.
- Quictatum de



21 soluto per vos ut moris est ab vos recepta. Datum Avinione die IXa mensis januarii  
anno a

22 Nativitate Domini millesimo IIIICLXXXX nono.

Summa ff. XXXI<sup>a</sup> ss. dd.

23 P. de Bisquens, consul

P. de Ambianis, not.

24 Baptista de Ponta, consul

25 Francisco mascaro, consul.

[verso]

1 Receptum et quictatum est penes me Petrum de Ambianis, notarium et dicte univer-  
sitatis

2 secretarium fol. CCCCLXXV, die XXI mensis Jannuarii anno retroscripto.

3 P. de Ambianis, not.

[vertical]

n° 282

Le compte de la villa d'Avignon pour la b. de P° de Bues pour la draperia.

**Récit de la messe commémorative pour la mort d'Alexandre VI**

AA 150, f. 173v - 174

Nota que aquest dylons a di 4 do mez de setembre 1503 loz noblez, manefyz seignorz, mezseignors loz consolz d'Avygnon que al present song Donat Peruscy, Paulo de Sandro et Marc Sobyraz et per assesor messeignorz Pyere Alberty, doctor, aprez plusorz paroloz dyctez de la mort de nostre sant payre lo papa Alyssandre VI do bon plessier et autorytat do reverent payre en Dyeu monseignor l'evesque de Savona, messer Galyot do Rové, governador d'Avygnon et luoctenant general de monseignor lo cardinal sancty Petry a vincula, legat de ladicte cyotat et terez ajassentez an fach selebrar en la grande gleyse mayor do couvent de loz frayrez menorz d'aqueste vyla une messe de requyem en orgez celebra et dycte per le reverent payre monseignor l'abat de Monmayor et regent du contat de Venysse, messire Redoin Bonyfascy. Et durant ladycte messe et lo sermon ardyrent contynualmente 100 torchaz novaz alumadaz tout entort du cor de ladyte gleyse et en chasque torche eron estacadaz laz armez de la dycte vyla so ez assaber sobre ung de IIII fueyl de papyer tout blanc tout en tort semie d'engune color que do dyt papyer,

Item al myech do cor de ladycte gleyse avye une chapela ardent toute cuberta de cyrez alumaz de demi livra la pesse loz calz ardyrent et brulerent durant la sobre dyte messe et sermon et desoz la sobre dycte chapela ardent avye une byere ho thant la cala ere cuberte do drap d'or que ez et fou de monseignor lo cardynal de Foys et tout entort dodyt drap d'or en baz eron laz armez dodyt feu papa Alyssandre VIe sobre ung fueyl de papyer de la grant forma et tout entort do cor parelement lo cal ere tout tendut de telaz negrez et cetera

Item plus devant mondyt seignor lo governador ere ung groz cyres alumat de £ 2 et devant lo vygyer, vyssegerent, premessyer et consolz et jugez eron devant chascun ung cyere de une lyura la pesse et devant loz autrez gens de ben avye devant chascun ung cyre de demi lyura la pesse tous alumaz, los calz ardyrent et brulerent durant la sobre dycte messe et celebra que fon ladycte messe fyns a l'offerte que \*non s'en fyz point d'offerte lo payre reverent mossenr Pyere Terasse, doctor en tolegye et general de

l'ordre de loz carmez fyz un sermon en la hommage do dyt feu papa Alessandre VIe et cetera

[fol. 174]

Item plus, durant ladycte messe et cantar toutez las campanas de las gleyssez d'Avygnon soneron grans clarsez<sup>6</sup>, et parelement, lo vespre devant comme ez de costume le feyre et foron fachaz pregyerez generalaz per lodyt feu papa et per la felystytat et bon estat de la sancta meyre gleysse romana ou ere present mondyt seignor lo gouvernador monseignor lo vyssegerent et lo vygyer, premessyer, consolz, jugez et toutez lez gens de ben de ladycte vyla.

Item plus, loz frayres menorz avyen tendut tout lo cor de la dycte gleysse de drap ho telaz negrez et per tout eron estacadaz laz armez dodyt feu papa sobre ung papyer de la grant forma.

Item plus, a di 10 dodyt mez de setembre 1503 do bon pleysser de mondyt seignor lo governador, mezseignorz loz consolz fyron selebrar en la gleysse de loz frayrez de l'orservansa d'aqueste vyla une ben grande messe do sant esperyt ou eron tous loz frayrez de la dycte gleysse en pregant a Dyeu nostre seignor que ly plasse de alumynar loz entedamenz de mezseignorz loz cardinalz de Roma en tala fasson et manyere que loz puyssent helegyr ung papa tal que fa benysson al monde et a la dycte gleysse et a tous soz sugez, et fon donat alz dyt frayrez de l'orservansa 8 cyrez de cyere et une lyura de candelaz patacalz que pesse tout £ 5 et II torchez novaz pessant £ 10 que monta tout ff 5 ss 5.

Toutaz aquestez despensez desus dyctes song ystadaz pagadaz per lo tressor general Nycolau de Lo per mandamen n° 107 comme aper en song lybre.

---

6 Glas.





## Messe pour la mort de Charles VIII

CC 416 mandat n° 396

1                                   Johanni Jacobo de Bensis<sup>7</sup> thesaurario generali  
2       Mandatur vobis ex parte infrascriptorum consulum presentis civitatis avinionensis  
3       quatenus de pecuniis ejusdem universitatis penes vos existentibus aut per vos recipien-  
      dis tradatis  
4       Johanni Marleonis sancti domini papae cursori et consulum dominorum servitori  
      infrascriptas  
5       pecuniarum summas astendentes in universo ad florenos septuaginta sex et solidum  
      octo  
6       monete avinionensi currenti eidem solui ordinatos qui in veritate civitas ipsa simile  
7       summa exposuit pro cantari recolende mentis domini Caroli francorum regis<sup>8</sup> prout  
8       inferius describitur. Quam insequendo deliberatione consilii ipsius civitatis se fieri  
      mandatum  
9       exitit, et in compotis vestris allocabuntur. Quictatum de soluto per vos ut moris est  
10      recepta. Datum Avinionensi die undecima mensis maii, anno a nativitate domini  
11      millesimo CLXXXX octavo.

12      La ville d'Avignon doibt donner pour despense faicte en  
13      faisant le cantar du feu Roy Charles en son vivant Roy  
14      de France VIIIe de son nom, lequel cantar fust faict  
15      par deliberation du conseil en l'eglise du couvent des freres  
16      mineurs<sup>9</sup> de ceste presente cité d'Avignon le IIIe jour de may l'an  
17      mil IIII<sup>c</sup> LXXXX et huyt.

18      Premièrement a monsignor l'evesque de Tarbe qui dic la

---

7   Jean-Jacques Bensusan, trésorier général (1498-1499).

8   Charles VIII, roi de France (1483-1498).

9   Eglise des cordeliers, rue des Teinturiers, Avignon.

19	messe dudit cantar demye douzene de chappons qui		
20	ont couté	ff. 4	
21	Item aux chantres de notre Dame qui ont dict la messe en		
22	chant d'orgue	ff. 5	
23	Item aux freres mineurs pour ausmone et pour la peine		
24	quilz ont eu en parant leur eglise	ff. 8	
25	Item au paintre pour cent armes de la ville en		
26	papier blanc pour mettre aux cent torches qui		
27	brullerent durant ladite messe. Et pour vingt et		
28	deux armes de la couronne de France dont en		
29	avoit deux d'or et d'azur pour mettre au grant		
30	autel et les vingt furent mises en tour le bahut <sup>10</sup>		
31	et cousterrent toutes lesdites armes	ff. 6	
32	Item pour cent torches de cyre jaune qui brullerent		
33	durant ladite messe accordé avec l'appoticayre pour chacune		
34	torche quatre gros pour la tare	ff. 33	ss. 8
35	Item en cyres grans et petys dont en avoit ung pesant		
36	IIII livres devant monseigneur le gouverneur, et les autres		
37	estoient de II £ de I £ et de demye livre pour		
38	la tare desdits cierges et diminution de ce quilz se		
39	sont amoindrys accordé avec ledit appoticayre	ff. 20	
40	Esthounou consol	Summa	ff. 76 ss. 8
41	Manfre Parpagla consol		
42	Phelipe Gantur consol	P. Ambianis, not.	

[verso]

1 Receptum et quictatum est penes me Petrum de Ambianis, notarium et ejusdem uni-

<sup>10</sup> Bahut : catafalque.

2 versitatis secretarium, in registro meo, folio

3 CC LXXXVIII die XIIa maii, anno a nativitate domini millesimo IIIIC LXXXVIII

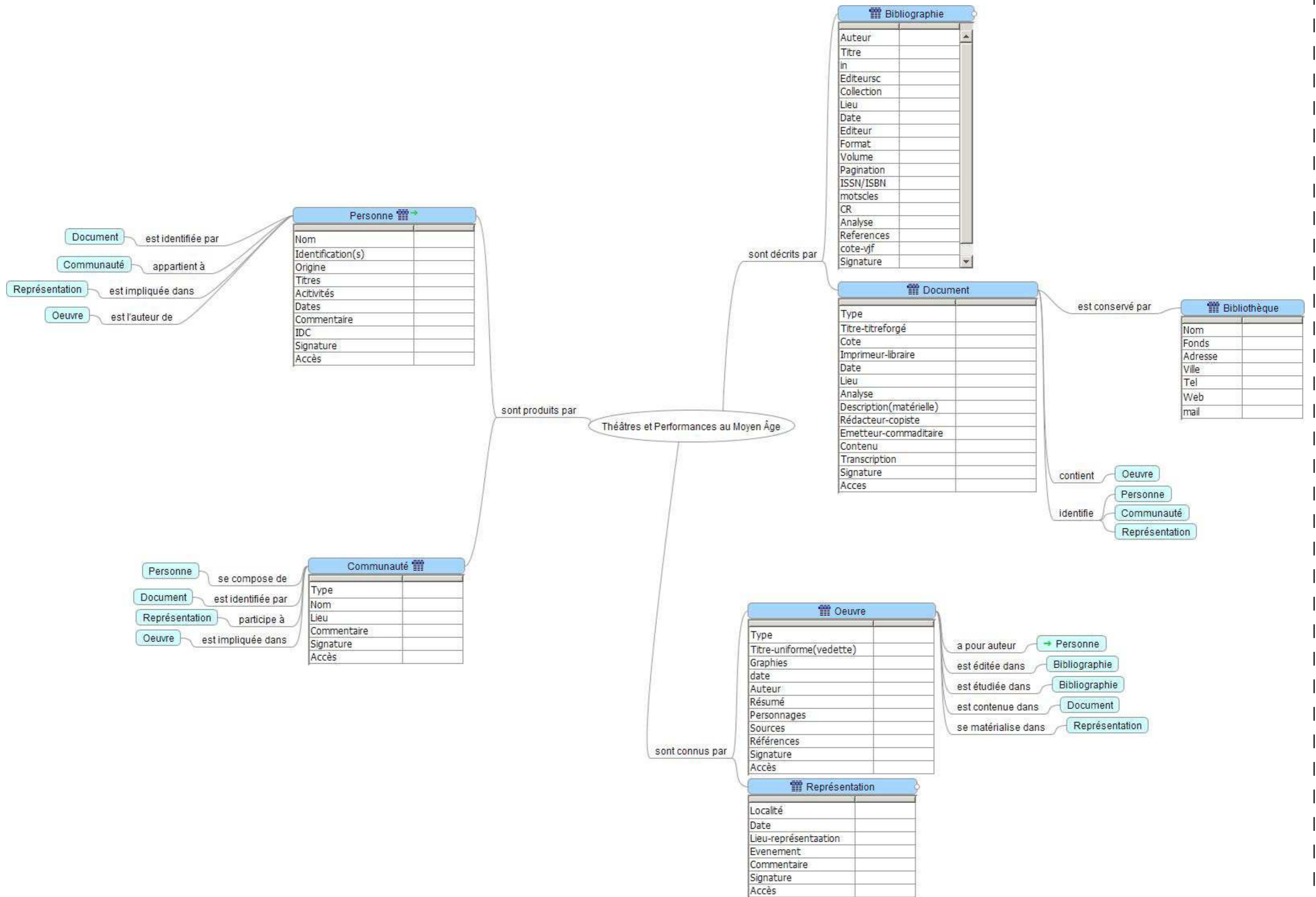
P. de Ambianis, not.

[vertical]

n° 336



Planche A3 n°4 : Carte heuristique de la base *Théâtres et performances au Moyen Âge*.



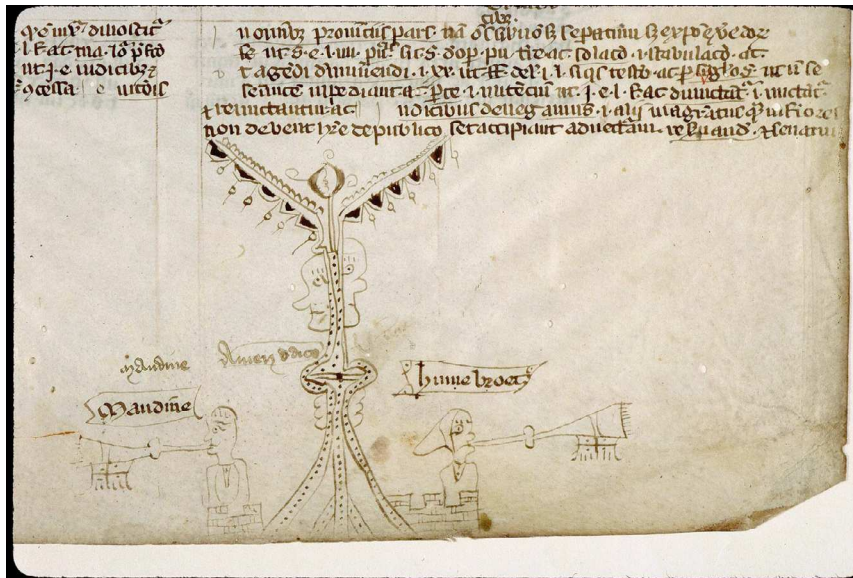
# ICONOGRAPHIE

### **Note**

L'iconographie des spectacles médiévaux est malheureusement très pauvre et nous n'avons retrouvé à ce jour pour la ville d'Avignon aucune représentation figurée. Nous insérons toutefois ici des représentations issues de différents manuscrits de la même période que celle des performances que nous avons étudiées qui donnent une idée de la façon dont certaines manifestations publiques étaient organisées.



## Trompettes



*Codex Justinianus*

Bibliothèque municipale d'Angers, Ms 333, f. 223-283v (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)



Bible de Langres

Bibliothèque municipale de Langres, Ms 1, f. 321 (XIV<sup>e</sup> s.)



Heures à l'usage de Rome

Avignon, Bibliothèque Ceccano, Ms 111, f. 3 (vers 1400)

## Tambourinaires



Recueil factice de miniatures

Bibliothèques d'Amiens Métropole, Ms 107, f. 4, (fin XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> siècle)





Heures à l'usage d'Amiens

Bibliothèque municipale d'Abbeville, Ms 16, f. 24v (fin XV<sup>e</sup> siècle)





Heures à l'usage de Troyes

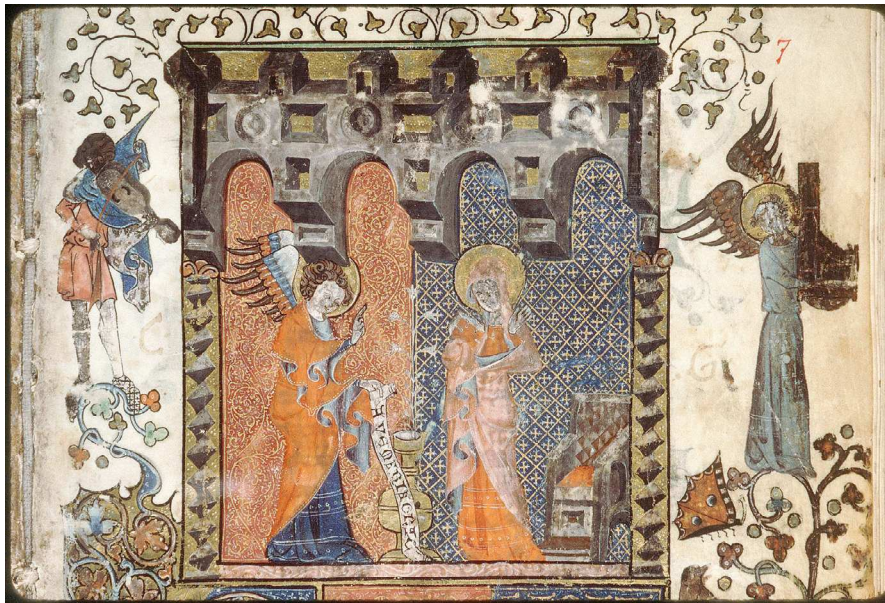
Bibliothèque municipale de Chambéry, Ms 3, f. 33v (début XVI<sup>e</sup> siècle)

**Bas instruments**



Heures à l'usage de Thérouanne

Bibliothèque municipale de Marseille, Ms 111, f. 60 (vers 1280-1290)



Psautier-heures

Avignon, Bibliothèque Ceccano, Ms 121, f. 7 (vers 1330-1340)





Heures à l'usage de Rouen

Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, Ms 22, p. 197 (vers 1460-1470)





Heures à l'usage d'Amiens

Bibliothèque municipale d'Abbeville, Ms 16, f. 34v (fin XV<sup>e</sup> siècle)

## Procession des reliques de saint Nicolas



Statuts de la confrérie de Saint Nicolas de Valenciennes

Bibliothèque municipale de Valenciennes, Ms 536, f. 16 (fin XV<sup>e</sup> siècle)



*Ibidem*, f. 5

Procession du Saint-Sacrement



Missel à l'usage d'Aix-en-Provence (1423),



Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Ms 11, p. 463



Bréviaire à l'usage de Besançon

Bibliothèque municipale de Besançon, Ms 69, p. 485 (1498)



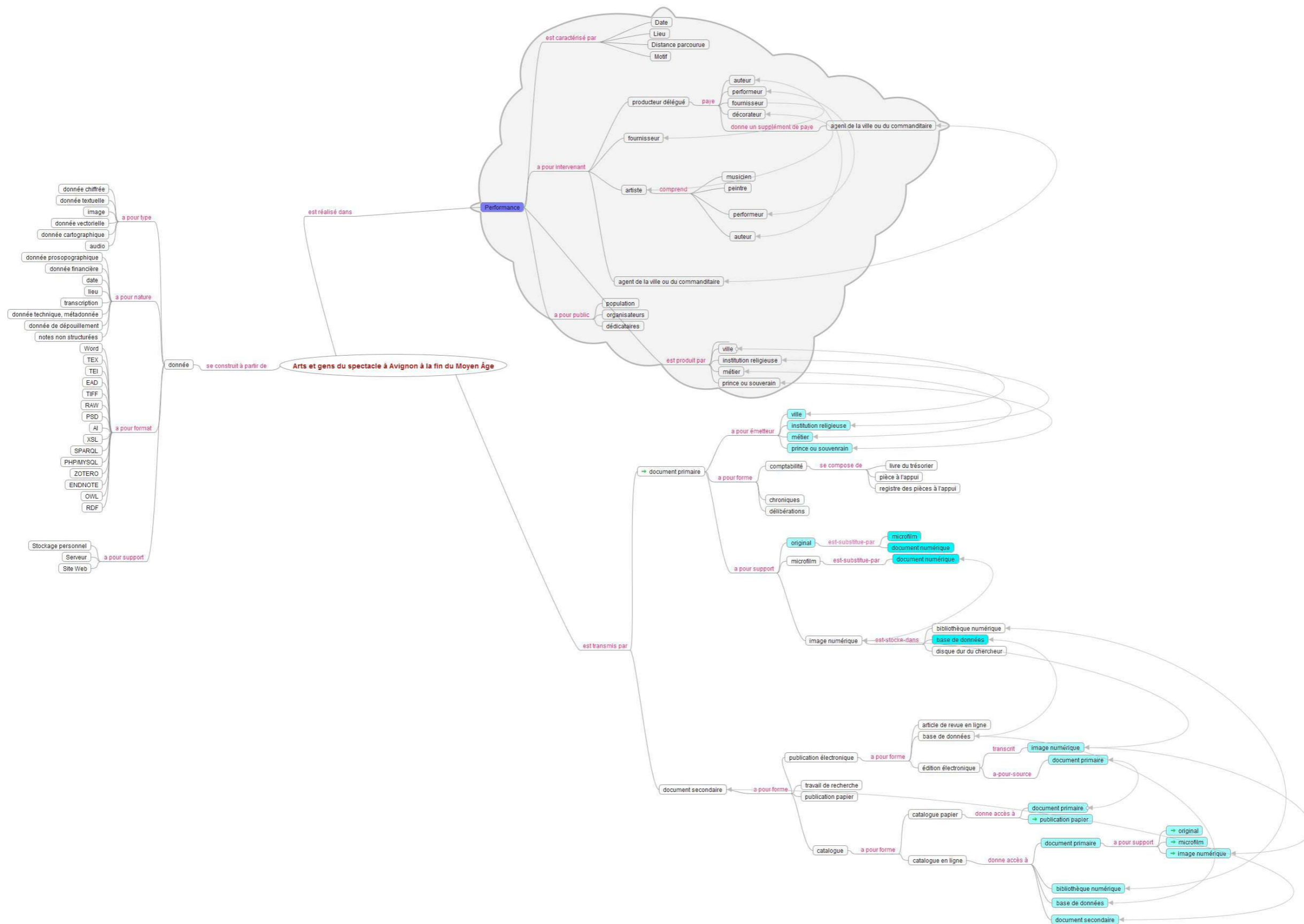
## Funérailles



Vigiles de Charles VII (funérailles de Pierre II de Bretagne)

BnF, département des Manuscrits, Français 5054, f. 244 (fin XV<sup>e</sup> siècle)

Planche A3 n°5 : Carte heuristique des données sur les arts et gens du spectacle à Avignon.



CAHIER DES CHARGES  
BASE THÉÂTRES ET PERFORMANCES



### **Note**

Nous avons rédigé le cahier des charges suivant au printemps 2009 pour réaliser l'interface de consultation de la base *Théâtres et performances au Moyen Âge*, qui n'était jusqu'alors, depuis sa création en 2003, accessible qu'au travers de l'interface de production, au sein de l'équipe en charge de son alimentation.

Sans avoir un objectif affirmé de mise en interopérabilité, cette interface a permis de réaliser des recherches croisées entre plusieurs tables de la base qui étaient impossibles auparavant et a rendu possible l'export des notices bibliographiques dans différents formats pour permettre leur réutilisation.

Les développements ont été réalisés par la société Intuitive Technologies dont le dirigeant, Arnaud Derasse, avait réalisé dès 2004 la conception technique de la base et son interface de production.

Il nous a paru utile de fournir ici le texte de ce cahier des charges dans son intégralité, sans reprises, pour montrer la façon dont s'est élaboré le projet et ce qui a conduit à sa première diffusion publique.



Université Panthéon Sorbonne (Paris I) – CNRS  
Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589)

Groupe d'étude sur le théâtre médiéval (GETM)

Développement d'une interface Web de recherche  
pour la base de données  
« théâtres et performances au Moyen Age »

Cahier des charges

## 1 Objectif du présent cahier des charges :

Réalisation d'une interface de consultation publique de la base en ligne « Théâtres et performances au Moyen Âge » mise en place par le GETM du LAMOP.

## 2 Description de la base :

La base de données relationnelle « théâtres et performances au Moyen Âge » rassemble des données bibliographiques et documentaires concernant les performances du domaine français au Moyen Âge. Elle est issue d'une conversion par saisie manuelle de données provenant de divers outils au format papier (bibliographies imprimées, répertoires isolés constitués par des chercheurs) et de saisie directe de données inédites. Elle est continuellement alimentée via une interface Web par les chercheurs de l'équipe du GETM, répartis dans différents pays. Les rédacteurs sont actuellement une trentaine, nombre qui pourrait s'accroître dans les années à venir.

L'accès à la base, en consultation comme en saisie, se fait actuellement via la même interface via une authentification par login et mot de passe. A chaque profil utilisateur est associé un profil de droits :

- gestionnaire (accès complet et création d'utilisateurs)
- rédacteur privilégié (possibilité de créer et modifier ses notices et celles des autres rédacteurs)
- rédacteur (possibilité de créer et modifier uniquement ses propres notices)
- lecteur (consultation simple sans modification ou saisie possible)

Une copie de la base peut être consultée à cet adresse :

<http://arnoul.vjf.cnrs.fr/matthieu/www/base/login.php>

Login : testinterface

Mot de passe : testinterface25

### 2.1 Données techniques :

Format d'enregistrement des données : SQL 5

Nombre de tables : 14 (9 tables contenant les données proprement dites, 4 tables de liaisons, une table d'identification des lecteurs/rédacteurs)

Nombre total d'enregistrements : 13163

Taille de la base : 2.6 Mo

### 3 Description de la prestation attendue :

Le prestataire devra réaliser une interface Web permettant l'interrogation de la base de données et la présentation des résultats de manière ergonomique en respectant les spécifications du présent cahier des charges. Cette interface devra être réalisée selon des standards libres et ouverts sans utilisation de technologies propriétaires. Les équations d'interrogation de la base devront être rédigées en PHP5 et compatibles avec le phpinfo du serveur ARNOUL, accessible sur <http://arnoul.vjf.cnrs.fr/matthieu/www/phpinfo.php>. Le prestataire ne pourra pas demander la modification de la version de php ou de sa configuration, à moins qu'il ne propose une solution ayant une influence uniquement sur le répertoire de destination de ses propres fichiers sur le serveur.

Les pages Web générées dans le cadre de cette prestation devront être validables par le validateur du W3C (<http://validator.w3.org/>).

L'ensemble des caractéristiques graphiques de l'interface (couleurs, polices, disposition des blocs) devront être contenues dans des feuilles de style CSS séparées afin qu'elles puissent être modifiées simplement et rapidement pour l'ensemble du site.

L'encodage des caractères devra être en unicode UTF-8.

#### 3.1 Espaces de travail :

Le prestataire devra effectuer ses développements sur une base de test, sans impacter la base de production actuelle qui devra rester accessible et exploitable durant toute la durée de la prestation.

Il devra réaliser les tests en cours de développement sur ses propres infrastructures en reproduisant sur ses serveurs la configuration du serveur de livraison finale et pourra également bénéficier d'un accès à un espace de test sur le serveur ARNOUL (compte FTP et phpmyadmin, SSH user et, s'il le souhaite, création d'une base MySQL). Cet espace de test sera également utilisé par le GETM pour vérifier la prestation livrée. Le GETM n'étant pas gestionnaire des locaux physiques de stockage du serveur ARNOUL et des infrastructures de raccordement de ce serveur à Internet, il ne pourra être tenu responsable par le prestataire des coupures d'accès qui pourraient intervenir. Le GETM fera de son mieux pour demander aux services informatiques du CNRS le rétablissement de l'accès lorsque le prestataire lui signalera une coupure. Toutefois, les éventuelles coupures ne pourront être utilisées par le prestataire pour justifier tout retard dans la livraison des prestations dans la mesure où il devra être capable de reproduire sur ses propres infrastructures l'environnement logiciel du serveur de livraison final.



### 3.2 Livrables :

Le prestataire livrera au GETM l'ensemble des fichiers nécessaires au fonctionnement de l'interface de recherche sur un espace FTP qui lui sera attribué. Il devra mettre cette interface en fonctionnement sur un espace de test du serveur ARNOUL relié à une copie de test de la base SQL. Une fois la vérification du bon fonctionnement de cette interface réalisée par le GETM, les fichiers seront transférés par le GETM dans l'espace de production et reliés à la base originale. En cas de défaillance technique à ce stade, le prestataire devra expliquer au GETM les raisons du mauvais fonctionnement et réaliser les reprises nécessaires avant de soumettre à nouveau les fichiers corrigés dans l'espace de test.

Toutes les livraisons ou relivraisons suivront la même chaîne.

### 3.3 Tests et acceptation de la prestation :

Le bon fonctionnement de l'application de recherche sera réalisé par plusieurs membres du GETM dans l'espace de test du serveur ARNOUL puis dans l'espace de production du même serveur. Le service fait engageant le paiement de la prestation sera certifié une fois que plusieurs requêtes auront pu être réalisées sur l'ensemble des pages de l'interface avec succès au cours de 72h.

Le prestataire pourra, en cours de prestation, demander des tests au GETM sur ses propres serveurs afin de vérifier l'avancement de son travail et de recueillir l'avis du GETM. Le GETM réalisera le plus rapidement possible ces tests dans la mesure de ses disponibilités, sans que cela puisse être mis en avant par le prestataire comme une quelconque validation de la prestation.

### 3.4 Propriété intellectuelle :

L'ensemble des développements livrés de la présente prestation devront être consentis par le prestataire dans le cadre du contrat Creative Commons « Paternité-Partage des conditions à l'identique 2.0 France », consultable à l'adresse : <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

La mention de ce contrat et le logo correspondant Creative Commons devront être apposés sur la page d'accueil de l'interface publique, avec un lien vers le contrat ci-dessus mentionné.

#### **4 Description de l'interface à développer :**

##### **4.1 La recherche simple :**

Comparable à l'interface des grands moteurs de recherche (google, exalead...), ce mode de recherche parcourt tous les champs de toute la base de données (i.e. toutes les tables à l'exception des tables de liaison et des tables de gestion des utilisateurs). L'utilisateur aura la possibilité d'utiliser en texte libre les opérateurs booléens ET, OU, SAUF et de saisir entre guillemets les formulaires qu'il voudra retrouver en tant que tels.

En dehors des formules entre guillemets qui rechercheront la chaîne de caractères exacte, les mots suivants seront automatiquement exclus de la recherche : le, la, les, de.

Ex : [vie de saint Martin] donnera les occurrences des enregistrements comprenant à la fois vie, saint et martin dans la base de données alors que [«vie de saint Martin»] donnera les occurrences de «vie de saint Martin».

##### **4.2 La recherche avancée :**

Cette recherche permet à l'utilisateur de sélectionner :

- un ou plusieurs champs associés à chaque fois à une formule de recherche
- un ou plusieurs ensembles de tables dans lesquels s'exécutent les recherches
- des valeurs dans des listes d'index construites à partir des champs et tables sélectionnés

La page de recherche se présentera sous forme d'une boîte de texte et d'une liste déroulante comportant les champs dans lesquels le texte saisi dans la boîte devra être recherché. Il devra être possible à l'utilisateur de rajouter (ou d'enlever) jusqu'à trois lignes de recherche supplémentaires par le biais de boutons + et -. L'affichage des lignes supplémentaires devra se faire sans que la page Web toute entière doive être rechargée.

Les champs devant apparaître dans les menus déroulants sont les suivants :

*NB : [table concernée] : noms des champs*

- Plein texte : ensemble des enregistrements des tables ou ensembles de tables cochés en dessous
- titre d'oeuvre ou d'ouvrage : [bibliographie] : titre, in / [oeuvres] : titre-uniforme(vedette), graphies / [documents] : titre-forgé
- nom de personne ou de personnage : [bibliographie] : auteur, editeursc / [documents] : redacteur-copiste, emetteur-commanditaire / [oeuvres] : auteur, personnages / [personnes] : nom, identification(s), titres, activités

Sous les boîtes de recherche, une série de cases à cocher précédée de la mention «Rechercher dans» devra être présentée avec les valeurs suivantes (une boîte à cocher par ligne ci-dessous) :

- Bibliographie (= la recherche se fera dans la table [bibliographie])
- Manuscrits, imprimés anciens et documents d'archives (= la recherche se fera dans la table [documents])
- Oeuvres et représentations (= la recherche se fera dans les tables [oeuvres] et [representations])
- Personnages et communautés (= la recherche se fera dans les tables [personnes] et [communautes])

#### **4.3 La recherche dans les résultats :**

En haut à gauche d'une fiche d'enregistrement devra figurer un bouton « chercher dans les enregistrements liés » qui lancera une recherche simple ou avancée identique à celles décrites ci-dessus mais réduite au corpus des enregistrements directement liés à l'enregistrement sélectionné au départ. Le prestataire devra proposer une solution graphique simple permettant de clairement identifier que l'on se trouve dans une interface de recherche restreinte. Cette présentation devra clairement signaler quel est l'enregistrement de départ sélectionné. La mention suivante devra figurer sur les pages de recherche et de résultats.

« Recherche restreinte aux données liés à l'enregistrement : »

- pour la table Bibliographie : « [IDBG], [auteur], [titre] »
- pour la table Documents : « [ID], [titre-forge], [cote] »
- pour la table Oeuvre : « [titre uniforme], [date], [auteur] »
- pour la table Représentations : « [Localité], [date], [Evénement] »
- pour la table Personnes : « [Nom], [dates] »
- pour la table Communautés : « [Nom], [Lieu] »

#### 4.4 Présentation des résultats :

Les pages de présentation des résultats donneront tout d'abord un comptage du nombre de résultats classés par catégories suivantes :

Ouvrages scientifiques et articles (= table [bibliographie])

Oeuvres et représentations (= table [oeuvres] et [représentations])

Documents d'archives, manuscrits et imprimés anciens (= [documents])

Informations prosopographiques (= tables [personnes] et [communautés])

Un clic sur chaque nombre de résultats permettra d'afficher les résultats uniquement dans la catégorie voulue.

Les résultats de la recherche simple seront présentés dans l'ordre du tableau suivant, le champ indiqué dans la deuxième colonne étant le champ de classement des références par ordre alphabétique :

Table	Champ de classement alphabétique
Bibliographie	Auteur (champ vide en tête)
Documents	Ville (champ vide en fin de liste)
Oeuvre	Titre-forge (champ vide en fin de liste)
Représentations	Ville (champ vide en fin de liste)
Personnes	Nom (champ vide en fin de liste)
Communautés	Nom (champ vide en fin de liste)

La présentation des résultats devra se faire de la façon suivante dans la liste de résultats en fonction des tables :

- Bibliographie : [Auteur],[*Titre*], [Editeurs] éd., [Lieu] ([Editeur]), Date
  - si le champ [in] n'est pas vide, la présentation sera alors : [Auteur], "[Titre]", in [*in*] [Editeurs] éd., [Lieu] ([Editeur]), Date
  - Le prestataire veillera à supprimer les ponctuations et mentions complémentaires (in, éd.) si le champ indiqué est vide dans l'enregistrement cité, afin que la présentation des références soit toujours cohérente.
- Documents : [**Type**] : [Titre-titreforgé], [Cote], [Imprimeur-libraire], [Date], [Lieu]
- Oeuvre : [**Type**] : [Titre-uniforme], [date], [Auteur]
- Représentation : [Localité], [date], [Événement]
- Personnes : [Nom], [Titres], [Activités], [dates]
- Communautés : [**Type**] : [Nom], [Lieu]



En haut de la liste s'affichera la mention « Trier les résultats par » suivie de la liste des champs indiquée ci-dessus en fonction de la catégorie affichée. Chaque champ devra être cliquable et comporter un lien permettant de trier les résultats par ordre alphanumérique de ce champ (les nombres devront être triés en ordre croissant et non par ordre alphabétique).

Après chaque référence devra figurer un lien « voir la notice » qui ouvrira une nouvelle fenêtre d'un format plus petit que la fenêtre standard (dimensions exactes à déterminer avec l'équipe projet CNRS en fonction des propositions du prestataire). La notice ainsi présentée devra reprendre les mêmes éléments que l'interface de saisie/consultation actuelle et proposer les liens vers les enregistrements en relation de la base de données. Un clic sur le nombre d'enregistrements en relation par catégorie (par exemple « 12 notices bibliographiques ») dépliera dans la même fenêtre la liste des enregistrements reliés pour la catégorie. Un clic sur l'un des liens de la liste dépliée ouvrira la notice de l'enregistrement liée mais dans la même fenêtre.

La liste des résultats de la recherche initiale devra ainsi toujours rester visible en dessous de la fenêtre de petite taille qui s'ouvrira à partir d'un clic dans la liste des résultats.

#### **4.5 URL transparentes et pérennes :**

L'ensemble des URL générées par les fonctionnalités de recherche et de consultation, y compris pour les fenêtres intermédiaires d'un format graphique plus restreint, devra être pérenne, au sens où il devra être possible de réutiliser ces URL sans limitation de durée pour relancer directement une recherche ou pour pointer directement vers un enregistrement de la base, à des fins de citations ou d'interopérabilité avec d'autres applications. Les URL pointant vers les pages de résultat de recherche devront comprendre en clair les termes recherchés et les URL pointant vers des enregistrements devront comporter l'identifiant numérique des enregistrements servant de clé dans la base SQL. Le prestataire sera libre de la syntaxe des URL à condition qu'il respecte ces spécifications et utilise une syntaxe qui soit facilement réutilisable (il devra par exemple être possible d'inclure dans un site internet une URL qui permette directement de lancer une recherche simple ou avancée dans la base).

Un développement optionnel concernant les URL d'accès aux enregistrements d'accès restreint sera commandé si l'interface d'administration d'accès est commandée. Voir « Eléments optionnels »

## **5 Aspects graphiques et éléments de présentation**

### **5.1 Modèles de pages**

4 modèles de pages seront à développer et à présenter au GETM pour validation. Ce dernier pourra demander au prestataire des ajustements de diverses natures : modifications de position d'éléments sur la page, changements de couleur, de taille de polices, etc.

#### **5.1.1 Ecran d'accueil et d'identification**

Il servira à présenter la base et, si l'élément optionnel d'identification est commandé, à permettre au lecteur de saisir son mot de passe et son login.

Cet écran d'accueil devra comprendre les logos du CNRS, de l'ANR, de l'Université Paris 1 et, éventuellement du LAMOP et du GETM (ces logos seront fournis en début de projet par le GETM aux formats EPS et/ou JPEG). Il devra indiquer le titre de la base « théâtres et performances au Moyen Âge » ainsi qu'un court texte d'introduction et une liste de contributeurs qui sera communiquée en début de projet par le GETM. Il pourra également mentionner les coordonnées du prestataire ayant réalisé l'interface. Il devra enfin présenter le logo Creative Commons correspondant à la licence choisie en 3.4 et un lien vers cette licence.

#### **5.1.2 Ecrans de recherche**

- Les écrans de recherche devront se présenter de la manière la plus claire possible, sur fond blanc.
- Toutes les polices devront être sans serif
- Un lien « aide » devra être placé en haut à droite de la page. Ce lien pointerà (dans une nouvelle fenêtre) vers une interface d'aide développée par le GETM en interne. Ce lien sera fourni en début de projet par le GETM.
- En tête de page, le titre courant « Base théâtres et performances au Moyen Âge » devra toujours apparaître.
- En pied de page, la mention « Groupe d'étude sur le théâtre médiéval du LAMOP » ainsi que les logos du CNRS, de l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I) et de l'ANR.

#### **5.1.3 Ecrans de résultats**

- Les écrans de recherche devront se présenter de la manière la plus claire possible, sur fond blanc.
- Toutes les polices devront être sans serif
- Un lien « aide » devra être placé en haut à droite de la page. Ce lien pointerà (dans une nouvelle fenêtre) vers une interface d'aide développée par le

GETM en interne. Ce lien sera fourni en début de projet par le GETM.

- En tête de page, le titre courant « Base théâtres et performances au Moyen Âge » devra toujours apparaître.
- En pied de page, la mention « Groupe d'étude sur le théâtre médiéval du LAMOP » ainsi que les logos du CNRS, de l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I) et de l'ANR.
- La liste des résultats devra être numérotée

#### 5.1.4 **Ecrans présentant les enregistrements eux-mêmes.**

- Les écrans de recherche devront se présenter de la manière la plus claire possible, sur fond blanc ou de couleur en suivant un code couleur en fonction des tables de provenance (bibliographie, personnes, oeuvres, etc...)
- Toutes les polices devront être sans serif
- Un lien « aide » devra être placé en haut à droite de la page. Ce lien pointera (dans une nouvelle fenêtre) vers une interface d'aide développée par le GETM en interne. Ce lien sera fourni en début de projet par le GETM.
- En tête de page, le titre courant « Base théâtres et performances au Moyen Âge » devra toujours apparaître.
- En pied de page, la mention « Groupe d'étude sur le théâtre médiéval du LAMOP » ainsi que les logos du CNRS, de l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I) et de l'ANR.
- La liste des résultats devra être numérotée
- Un lien externe (nouvelle fenêtre) devra être fait pour pointer à partir des numéros ISBN et ISSN dans la table bibliographie vers les notices de WorldCat, du SUDOC et de COPAC (voir l'interface de recherche actuelle).
- De manière générale, l'interface devra détecter toute URL (commençant par http:// et continuée d'une liste continue de caractères) saisie dans les données de la base et créer dynamiquement un lien hypertexte s'ouvrant dans une nouvelle fenêtre de navigateur.
- Si les éléments d'export optionnels sont retenus, les boutons d'export devront figurer.
- Si le développement optionnel de l'interface d'accès restreint est retenu, la mention « vous accédez à cet enregistrement car vous disposez d'un accès authentifié à la base » devra s'afficher en haut des enregistrements n'ayant pas le statut public.

## 6 **Eléments optionnels**

Le prestataire devra proposer les développements suivants, qui pourront ou non être commandés au moment du lancement du projet en plus de la tranche ferme de

développements, qui sera elle commandée dans son intégralité.

### 6.1.1 Interface d'administration de l'accès

#### 6.1.1.1 Gestion par les administrateurs

Une interface graphique full web, accessible au moyen d'un login et d'un mot de passe, permettra aux administrateurs de la base de limiter l'accès à l'interface.

Il y a deux niveaux d'accès à cette interface d'administration :

- administrateur : accès à toutes les fonctionnalités + ajout, modification et suppression des autres utilisateurs
- administrateur restreint : accès à toutes les fonctionnalités mais impossibilité de créer, modifier ou supprimer les données des autres utilisateurs ou administrateurs. Impossibilité de modifier son mot de passe ou son login

L'interface doit permettre de limiter l'accès à la base. Les modifications doivent avoir un effet instantané sur l'interface, sans nécessité de redémarrer une application, un service ou le serveur.

Les administrateurs (et administrateurs restreints) gèrent des usagers de l'interface d'accès à la base. A chaque utilisateur doit correspondre une fiche utilisateur modifiable à volonté par les administrateurs et administrateurs restreints, qu'ils soient ou non les auteurs primaires de la fiche. Cette fiche doit comporter les champs suivants (les champs portant un \* sont obligatoires) :

- Nom \*
- Prénom
- Adresse e-mail \*
- Institution (obligatoire dans le cas d'une authentification par plage d'adresses IP)
- Login
- Mot de passe
- Début de plage IP
- Fin de plage IP
- Type d'accès (liste de choix, un seul choix possible) : public, restreint, privé

L'authentification des usagers se fait SOIT par login/mot de passe, SOIT par plage d'adresse IP (l'interface repérant l'adresse IP de provenance de la connexion). L'interface d'administration doit obliger l'administrateur (ou l'administrateur restreint) à saisir soit un login et un mot de passe soit un début et une fin de plage IP. S'il saisit les deux, l'interface doit lors de la validation de la fiche lui envoyer un message d'erreur « vous devez choisir entre l'authentification par login ou par IP ».

Pour autoriser une seule adresse IP, on doit saisir la même dans début et fin de plage IP.

Le type d'accès correspond au niveau des enregistrements qui pourront être



consultés : ce niveau est spécifié pour chaque enregistrement de la base dans le champ « acces ». Les trois valeurs de ce champ sont « public », « restreint » et « prive ». Ils correspondent aux trois niveaux d'utilisateurs.

ATTENTION : un utilisateur qui a accès aux enregistrements de type « restreint » peut également avoir accès aux enregistrements ayant le type « public ». Un utilisateur ayant accès aux enregistrements de type « prive » peut également accéder aux enregistrements de type « prive » et « public ».

Les utilisateurs qui s'authentifieront par login et mot de passe devront avoir une session dans la base correspondant à une session de consultation telle que définie dans le CCTP. Ils devront disposer d'un bouton leur permettant de se déconnecter et ainsi d'interrompre leur session. Toute session qui restera inactive (aucun clic) pendant plus de 20 minutes sera automatiquement fermée par le serveur. Un utilisateur qui interviendrait sur une session expirée sera redirigé vers la page d'accueil et invité à s'authentifier de nouveau.

L'authentification par plage d'adresse IP est permanente, le nom de l'institution doit alors apparaître en haut et à droite de tous les formulaires de recherche. Toutefois, un utilisateur disposant d'un login et d'un mot de passe doit pouvoir se connecter à sa session même s'il se trouve dans une plage IP authentifiée, afin par exemple de pouvoir bénéficier d'un niveau d'accès supérieur à celui de la plage d'IP ou d'accéder aux services de sa session.

Les administrateurs et administrateurs restreints devront également avoir dans leur interface d'administration la possibilité de rendre visible sur le Web, sans authentification, la totalité des enregistrements dont le niveau d'accès est « public ». Cette mise en ligne devra être réversible à volonté et son effet devra être instantané.

ATTENTION : l'accès aux enregistrements dont le niveau d'accès ne leur est pas permis devra toujours être interdit aux utilisateurs, que ce soit dans la liste des résultats, dans le comptage de ceux-ci ou dans la navigation par relations.

Par exemple, si une recherche est lancée par un utilisateur n'ayant accès qu'aux enregistrements « restreints » donne 48 résultats au total dont 4 privés, 30 restreints et 14 publics, le nombre total de résultats qu'il verra s'afficher est 44 (les 4 privés restants « invisibles »). De même, si un document « restreint » est relié à un document « privé » apparaît dans la liste de résultats ou quelque part dans le chemin de navigation d'un utilisateur n'ayant accès qu'aux enregistrements restreints, l'accès devra lui être interdit. Le prestataire devra faire disparaître du comptage des résultats les enregistrements dont

l'accès n'est pas permis à l'internaute. Par exemple, si un enregistrement d'une oeuvre est lié à dix enregistrements de la table bibliographie dont deux ne sont pas accessibles à l'internaute, la mention de relation devra faire apparaître un message du style « enregistrements en relation : 8 bibliographies ». Ces enregistrements ne devront apparaître dans aucune liste, qu'il s'agisse d'une liste de résultats primaires ou générés par un clic sur une liste d'enregistrement en relation.

#### 6.1.1.2 *Inscription par les usagers eux-mêmes*

Sur la page d'accueil de l'interface un lien « Créer un compte » devra être présenté, qui permettra aux utilisateurs distants de créer un compte dans la même base que l'interface de gestion présentée en 6.1.1.2. Ce type de compte sera forcément du type login/mot de passe. Le choix par plage ou adresse IP ne sera pas possible. Les champs proposés seront donc (les champs \* seront obligatoires) :

- Nom \*
- Prénom \*
- Adresse e-mail \*
- Institution
- Login \*
- Mot de passe \*

Le niveau accordé par défaut sera le niveau « public » (non indiqué aux utilisateurs). Il sera ensuite possible aux administrateurs à travers l'interface de gestion de modifier les fiches pour modifier le niveau ou les autres informations.

Une fois le compte créé, l'utilisateur devra voir apparaître son nom dans l'interface de navigation (en haut à gauche ou à droite) immédiatement suivi d'un bouton « déconnexion ». Il devra également pouvoir accéder via un bouton « modifier mon compte » aux données le concernant pour pouvoir modifier son nom, son prénom, son mot de passe et son institution. L'identifiant en revanche ne sera pas modifiable.

Sur la page d'accueil, un bouton « se connecter » devra apparaître, ainsi qu'un lien « mot de passe oublié » permettant à un utilisateur de renseigner son adresse e-mail afin que son mot de passe lui soit envoyé par mail. Si l'adresse e-mail saisie est inconnue un message d'erreur « cette adresse e-mail n'existe pas dans notre liste d'utilisateurs » devra s'afficher.

#### 6.1.1.3 *Fonctionnalités liées*

L'authentification par login/mot de passe ou par adresse IP devra permettre :

- La vision de notices de différents niveaux (public, restreint, privé) en fonction du niveau d'habilitation
- La constitution de paniers de notices (si l'option 6.1.5 est commandée).

### **6.1.2 URL transparentes et pérennes : cas des données accessibles uniquement sur authentification**

Ce développement optionnel sera commandé en plus du développement concernant les url transparentes et pérennes si le développement de l'interface d'administration est commandé.

Lorsqu'une URL transparente et pérenne pointera vers un enregistrement dont la lecture est réservée à un utilisateur authentifié, l'URL devra réorienter l'internaute vers une page comportant le message « vous devez vous identifier pour accéder à ces données » et lui demandant son login/mot de passe. Une fois l'identification effectuée, l'internaute devra être immédiatement orienté vers l'enregistrement vers lequel il pointait avant l'authentification, sans avoir à ressaisir sa recherche ou à retourner sur son lien initial pour cliquer dessus.

Tant que sa session sera ouverte sur l'interface de consultation, il devra pouvoir consulter d'autres enregistrements réservés à partir de liens sans avoir à s'authentifier de nouveau.

Si l'authentification échoue ou si malgré l'authentification l'utilisateur ne dispose pas du niveau suffisant pour accéder aux enregistrements, un message « vous n'avez pas le niveau d'accréditation suffisant pour accéder à ces données » devra s'afficher sur une page d'erreur avec un lien pour revenir à l'accueil de l'interface.

Si l'authentification se fait par plage d'adresses IP, les liens pointeront évidemment automatiquement vers les enregistrements demandés si le niveau d'autorisation de l'utilisateur « adresse IP » est suffisant.

Pour tous les enregistrements qui ne seront accessibles que sur authentification (login/mot de passe ou adresse IP), quel que soit leur niveau, le message suivant devra s'afficher au-dessus des données de l'enregistrement : « vous accédez à ces données parce que vous disposez d'un accès authentifié. Ces données ne sont pas librement accessibles sur Internet. »

### **6.1.3 Export de données au format CSV et BibTex**

Sur chaque fiche d'enregistrement, un bouton devra apparaître permettant d'exporter les données de l'enregistrement en langage XML selon la DTD BibTex. La correspondance entre les champs de la base et les éléments de BibTex sera fournie en début de projet par le GETM.

De la même manière, un autre bouton devra permettre l'export au format CSV,

les champs étant pris dans l'ordre et chaque ensemble de données étant encadré par des crochets puis séparé par des virgules. Les noms des champs ne seront pas exportés.

Cet export devra exporter l'ensemble des données d'un enregistrement de manière isolée, indépendamment des enregistrements liés qui ne seront pas exportés.

#### **6.1.4 Paniers de notices**

Ces fonctions ne seront affichées que si l'utilisateur est authentifié au moyen d'un compte login/mot de passe ou d'un compte adresse IP

Sur chaque enregistrement, un bouton « placer cette notice dans votre panier » devra apparaître (éventuellement par le biais d'un logo et d'une étiquette « alt »). Sur toutes les pages de l'application un bouton « accéder au panier » devra permettre d'accéder au panier qui présentera la liste des enregistrements qu'il contient. Cette liste pourra être classée selon les mêmes principes que la liste de résultats, selon une modalité à définir avec le GETM en début de prestation.

Un panier pourra être décomposé en autant de dossiers qui correspondront chacun à une liste d'enregistrements.

Il devra être possible d'exporter le panier sous forme de fichier RTF selon une feuille de style type fournie au format RTF en début de prestation. L'export au format CSV et BibTex devra également être possible depuis le panier.

Il devra être possible de sélectionner un ou plusieurs éléments dans la liste du panier pour déplacer des enregistrements dans un dossier, supprimer des enregistrements ou choisir ceux faisant l'objet d'un export.

### **7 Personne morale commanditaire :**

Les devis et factures sont à établir et à adresser à l'adresse suivante :

Groupe d'étude sur le théâtre médiéval (GETM)

Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris

UMR 8589 – Université Paris I – CNRS

7 avenue Guy Môquet

94801 VILLEJUIF

Personne à contacter pour toute question administrative :

Monsieur Darwin SMITH, chargé de recherche CNRS

[darwin.f.smith@vjf.cnrs.fr](mailto:darwin.f.smith@vjf.cnrs.fr)

### **8 Equipe projet CNRS :**

Chef de projet scientifique : Darwin SMITH, chargé de recherche CNRS, responsable du GETM, [darwin.f.smith@vjf.cnrs.fr](mailto:darwin.f.smith@vjf.cnrs.fr)

Chef de projet technique : Matthieu BONICEL, membre du GETM,



[matthieu@chartes.org](mailto:matthieu@chartes.org)

L'ensemble des échanges concernant le projet devra se faire par mail en mettant systématiquement comme destinataires les deux chefs de projet ci-dessus. Le prestataire communiquera au CNRS en début de projet le ou les interlocuteurs précis en charge du projet et devra communiquer immédiatement au CNRS tout changement dans son équipe.

## 9 Calendrier des réalisations :

Le calendrier s'étend sur 14 semaines et doit comporter des livraisons régulières afin que le travail de relecture de l'équipe du GETM puisse lui aussi être échelonné. Le prestataire pourra proposer en début de projet une révision du calendrier qui devra être acceptée et validée par le CNRS.

En fonction des éléments optionnels commandés, le prestataire pourra demander un allongement du planning afin de réaliser ces éléments.

Semaine (S)	Prestataire	CNRS
S0	Réunion de lancement avec le CNRS. Réception des identifiants, analyse de l'existant	Notification de la prestation. Réunion de lancement avec le prestataire.
S+2	Remise au CNRS des spécifications commentées et de la proposition de développement rédigée, mise en place d'une plateforme de test sur le serveur GETM/CNRS et sur le serveur du prestataire	
S+3		Remise au prestataire des remarques sur la proposition de développement
S+4	Livraison de la recherche simple (interface de recherche + pages de résultats) sur les tables « bibliographie » et « oeuvres » Mise en places des URL pérennes	
S+5	Livraison de la recherche avancée et experte sur les tables « bibliographie » et « oeuvre »	Remise au prestataire des remarques sur la recherche simple « bibliographie » et « oeuvres »

S+6	Livraison de l'interface complète sur la plate-forme de test	Remise au prestataire des remarques sur la recherche avancée et experte sur les tables « bibliographie » et « oeuvre »
S+8	Reprise ou mise en place de la version complète sur la plate-forme de production du GETM/CNRS	Validation ou remise au prestataire des remarques sur l'interface complète.
S+10	Deuxième si livraison si non validation à S+8	Validation du service régulier
S dernière livraison + 3		VSR si non validation à S+10

Dans tous les cas, la VSR ne pourra intervenir qu'après validation d'un service régulier en production durant 3 semaines à compter de la dernière livraison.

#### 10 Acompte et facturation :

Le prestataire pourra recevoir sur facture un acompte de 30% de la valeur totale des prestations à l'acceptation du devis.

Il pourra ensuite facturer toute prestation validée entièrement telle que définie dans le tableau de décomposition du prix.

La facturation doit être faite à l'adresse de la personne morale ci-dessus. Le paiement, exclusivement par virement bancaire, intervient à 45 jours maximum à réception de la facture.

#### 11 Décomposition du prix :

Le prestataire devra reproduire dans son devis le tableau de décomposition du prix ci-dessous. Cette décomposition comprend une série d'éléments fermes, qui sera commandée dans son intégralité, et une série d'éléments optionnels qui pourront être commandés séparément.

##### 11.1 Eléments fermes :

Désignation	Prix TTC
Rédaction de spécifications techniques commentées et d'une proposition technique de développement documentée à partir des spécifications CNRS, mise en place d'une base de test sur le serveur du GETM/CNRS et sur le serveur du prestataire	
Réalisation d'une interface de recherche complète (recherche simple, avancée, experte) à partir des tables « oeuvres » et « bibliographie »	

Réalisation de l'interface complète pour toute les tables	
Accès aux listes de résultats et aux enregistrements par URL transparentes et pérennes	
Livraison des pages de code PHP commentées, installation, test et paramétrage de l'ensemble de l'interface sur le serveur de production du GETM/CNRS, validation de 15 jours de service régulier	

### 11.2 **Eléments optionnels :**

Réalisation d'une interface d'administration permettant de limiter l'accès à la base par login et mot de passe et/ou par tranche d'adresses IP.	
Accès par URL transparentes et pérennes aux enregistrements d'accès restreint	
Export des données aux formats CSV et BibTex	
Panier de notices	

### 12 **Garantie :**

L'ensemble des prestations livrées sera garanti douze (12) mois dans un environnement de travail identique à celui de la validation de service régulier : même serveur, même système d'exploitation, mêmes applications installées, même configuration.

Cette garantie s'entend sur l'usage de l'application, telle que décrite dans les spécifications techniques commentées et la proposition technique de développement telle qu'elle aura été présentée par le prestataire et validée par le CNRS. Toute fonctionnalité présentée dans ces documents, qu'elle ait ou non été spécifiquement validée par le CNRS, devra être garantie. Le prestataire ne pourra se prévaloir de la validation de service régulier pour refuser une reprise sur une fonctionnalité couverte par la garantie qui n'aurait pas été dénoncée lors de la VSR.

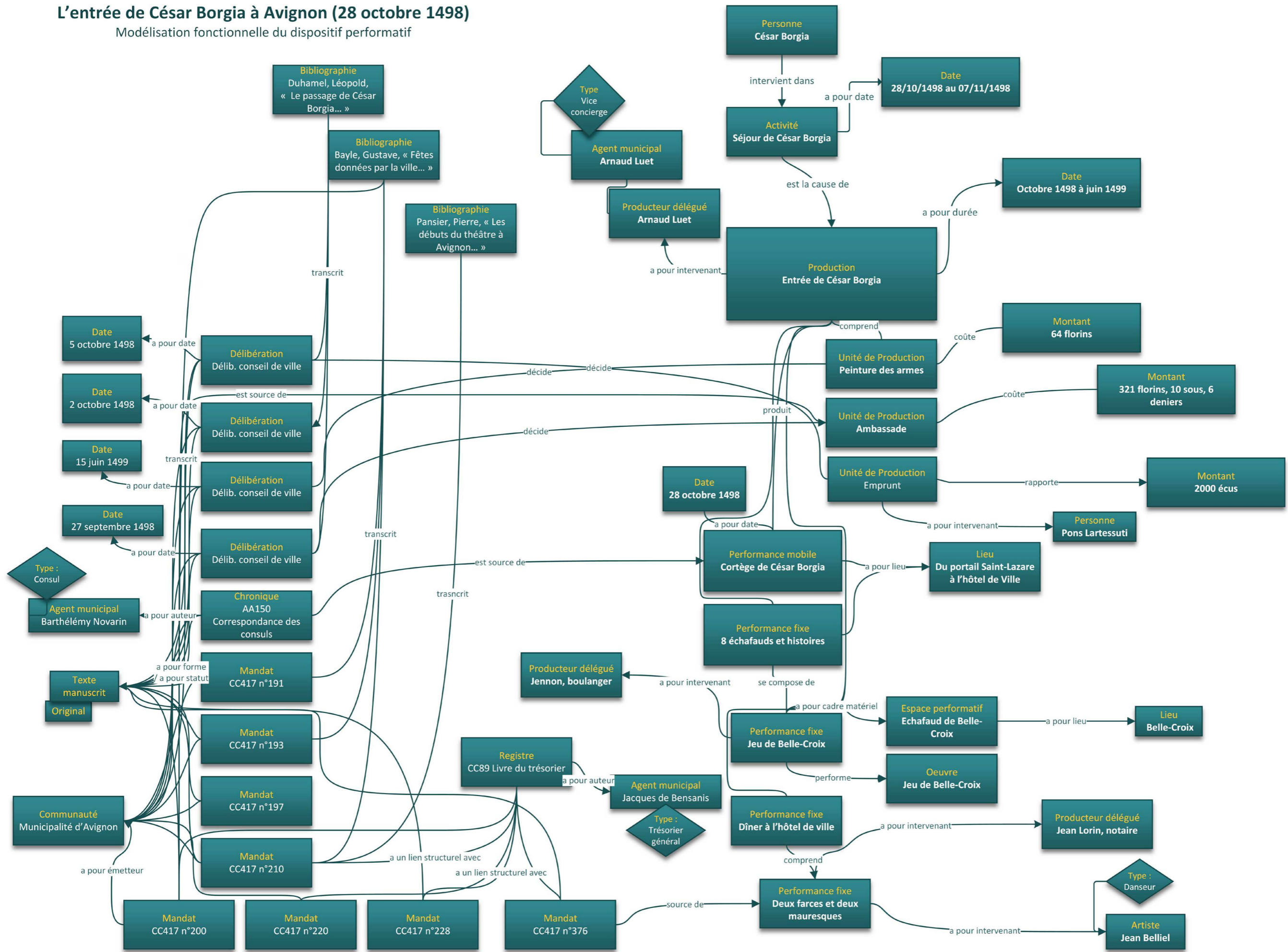




Planche A3 n° 6 : Modélisation fonctionnelle de l'entrée de César Borgia en 1498.

# L'entrée de César Borgia à Avignon (28 octobre 1498)

Modélisation fonctionnelle du dispositif performatif



# LOGICIELS ET INTERFACES

**Note :**

Nous représentons ici des captures d'écran de différents logiciels que nous avons utilisés dans la réalisation de ce travail. Notre but n'est pas simplement d'illustrer le propos que nous avons développé sur tel ou tel outil mais de montrer concrètement à quoi ressemble l'univers de travail du chercheur qui entreprend d'exploiter ses données numériques pour les diffuser en ligne. Nous avons choisi ces images pour parvenir à démontrer quelles fonctionnalités simples pouvaient être exploitées pour permettre la diffusion de données structurées à partir d'outils relativement courants.



# Webprotégé

<<http://webprotege.stanford.edu>>

**Classes**

Create | Delete | Search: Type search string

- owl:Thing
- Documentation
- Activity
- Community (TPMA)
- Dédicataire**
- Institution
- Institution-religieuse
- municipalité
- principaute
- Population
- Date
- Performance
- Performance (TPMA)
- Person (TPMA)
- Place
- Production
- Work (TPMA)
- Textual content
- Repository
- Research Data
- Type

**Class description for Dédicataire**

Display name: Dédicataire

IRI: <http://purl.org/heatremed/ontology/#dedicataire>

**Annotations**

- rdfs:label: Dédicataire (lang: fr)

**Properties**

- est-public-de: Performance (lang: fr)

**Discussions for Dédicataire**

**Project feed**

quest edited:  
Class: Lay performance  
one hour ago

## Protégé

100

ontology (http://purl.org/teatremed/ontology) : [D:\hubic\these\2013\modele-donnees-12062014.owl]

File Edit View Reasoner Tools Refactor SKOSEd Window Help

Active Ontology Entites Classes Object Properties Data Properties Annotation Properties Individuals SKOS view OWLviz DL Query OntoGraf Ontology Differences SPARQL Query

Class Annotations Class Usage Annotations: Dédicataire

Annotations  
label language: fr  
Dédicataire

Description: Dédicataire

Equivalent To +

SubClass Of +  
 • 'Communauté (TPMA)'  
 • 'est-public-de Some Performance'

SubClass Of (Anonymous Ancestor)  
 • 'regroupe min 0 Personne (TPMA)'

Members +

Target for Key +

Disjoint With +

Disjoint Union of +

Class hierarchy (inferred)  
 Class hierarchy: Dédicataire

- Thing
- Documentation
- 'Bibliographie (TPMA)' ≡ 'Document secondaire'
- 'Bibliothèque (TPMA)' ≡ 'Lieu de conservation'
- Document primaire
- Document secondaire ≡ 'Bibliographie (TPMA)'
- Forme
- 'Donnée de la recherche'
- 'Evénement performatif'
- Activité
- 'Communauté (TPMA)'
- Dédicataire
- Institution
- Population
- Date
- Lieu
- 'Oeuvre (TPMA)'
- Performance ≡ 'Représentation (TPMA)'
- 'Performance mobile'
- 'Performance profane'
- 'Performance religieuse'
- 'Performance statique'
- 'Personne (TPMA)'
- Production
- 'Représentation (TPMA)' ≡ 'Performance'
- 'Lieu de conservation' ≡ 'Bibliothèque (TPMA)'
- Type

Object property hierarchy Data property hierarchy Annotation property hierarchy Datatypes

Object property hierarchy Data property hierarchy Individuals by type Annotation property hierarchy

topObjectProperty

Reasoner active  Show Inferences

## Omeka

Arborescence des collections selon les classes de l'ontologie.

Omeka      Plugins Appearance Users Settings      Welcome, System Administrator Log Out

### Collection Tree

- Documentation
  - Document secondaire
    - Instrument de recherche
    - Travail de recherche
- Donnée de la recherche
- Événement performatif
- Lieu de conservation
- Type

Powered by Omeka | Documentation | Support Forums      Version 2.2.2 | System Information

Plugin *Item Relations* : saisie des relations en FRBR (le principe est le même avec les propriétés d'objet de l'ontologie « théâtre médiéval »).

ms/add

Omeka      Plugins Appearance Users Settings      Welcome, System Administrator Log Out

### Add an Item

Dublin Core    Item Type Metadata    Files    Tags    **Item Relations**

#### Item Relations

Here you can relate this item to another item and delete existing relations. For descriptions of the relations, see the [Browse Vocabularies](#) page. Invalid item IDs will be ignored.

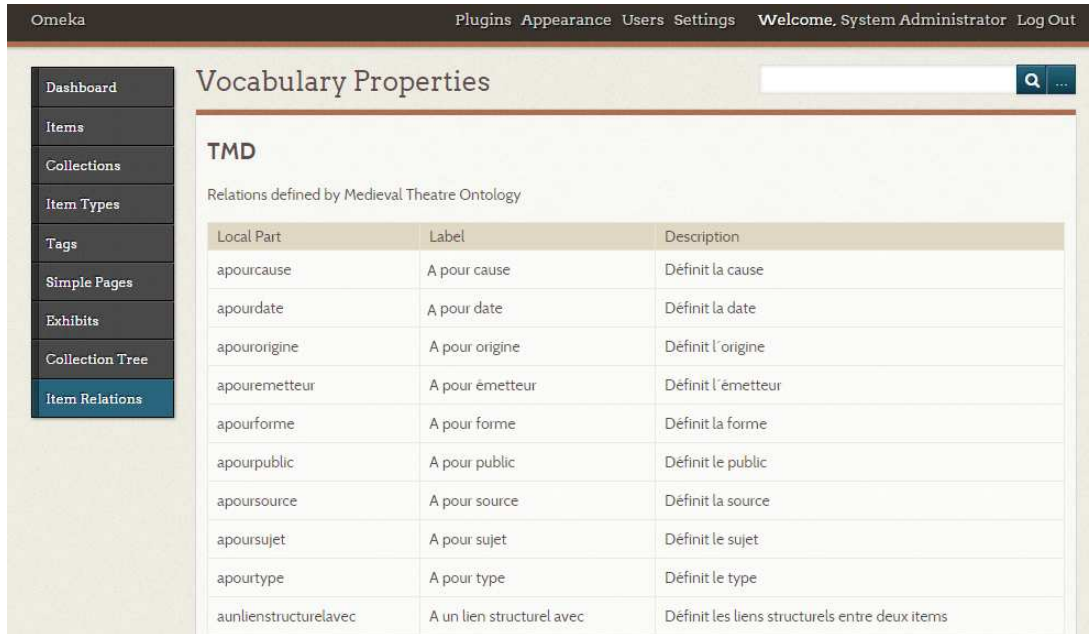
Subject	Relation	Object	Delete
This Item	Select Below	Item ID	n/a

Public:     Featured:

Collection: Select Below

Powered by Omeka      Version 2.2.2 | System Information

Ajout d'un vocabulaire spécialisé : propriétés d'objet de l'ontologie



The screenshot shows the Omeka administration interface. At the top, there is a navigation bar with 'Omeka', 'Plugins', 'Appearance', 'Users', 'Settings', 'Welcome, System Administrator', and 'Log Out'. On the left is a sidebar menu with options: 'Dashboard', 'Items', 'Collections', 'Item Types', 'Tags', 'Simple Pages', 'Exhibits', 'Collection Tree', and 'Item Relations' (which is highlighted). The main content area is titled 'Vocabulary Properties' and contains a search box. Below this, the section 'TMD' is displayed, with the subtitle 'Relations defined by Medieval Theatre Ontology'. A table lists the following relations:

Local Part	Label	Description
apourcause	A pour cause	Définit la cause
apourdate	A pour date	Définit la date
apourorigine	A pour origine	Définit l'origine
apouremetteur	A pour émetteur	Définit l'émetteur
apourforme	A pour forme	Définit la forme
apourpublic	A pour public	Définit le public
apoursource	A pour source	Définit la source
apoursujet	A pour sujet	Définit le sujet
apourtype	A pour type	Définit le type
aunlienstructurelavec	A un lien structurel avec	Définit les liens structurels entre deux items



## WordPress

&lt;http://www.bnt.fr/these/&gt;

Édition électronique et fac-similé numérique, version publique.

Post

**BNT** HOME HUMANITÉS NUMÉRIQUES THÉ

Home Humanités

## CHAPITRES DES MÉTIERS D'AVIGNON

matthieu September 23, 2014 Humanités No Comments



The image shows a facsimile of a handwritten manuscript page. The text is written in a cursive script and lists various professions in Avignon. The text is as follows:

campsores monetarii et argenterii  
 apocripharii, canalicarii, sartores  
 et telarii, canalicarii, tintori  
 et colorarii, grosso-pornatores m  
 rariarii, armaturarii, fabri ma  
 chinari, blancharii, sellarii, et de  
 batores, canalicarii, et mercatores  
 et tellarii, formagarii, pistorum  
 tomarii, pistorum, gyparii, et fuste  
 rarii, tabernarii, et potarii

1		Per modum memorialis secuntur capita misteriorum civitas avinionis
2	Primo	Nobiles et burgenses
3	II <sup>o</sup>	Doctores, licentiati et clerici
4	III <sup>o</sup>	Campsores monetarii et argenterii
5	IV <sup>o</sup>	Draperii, cansalerii, barsatores, sartores et omnes utentes

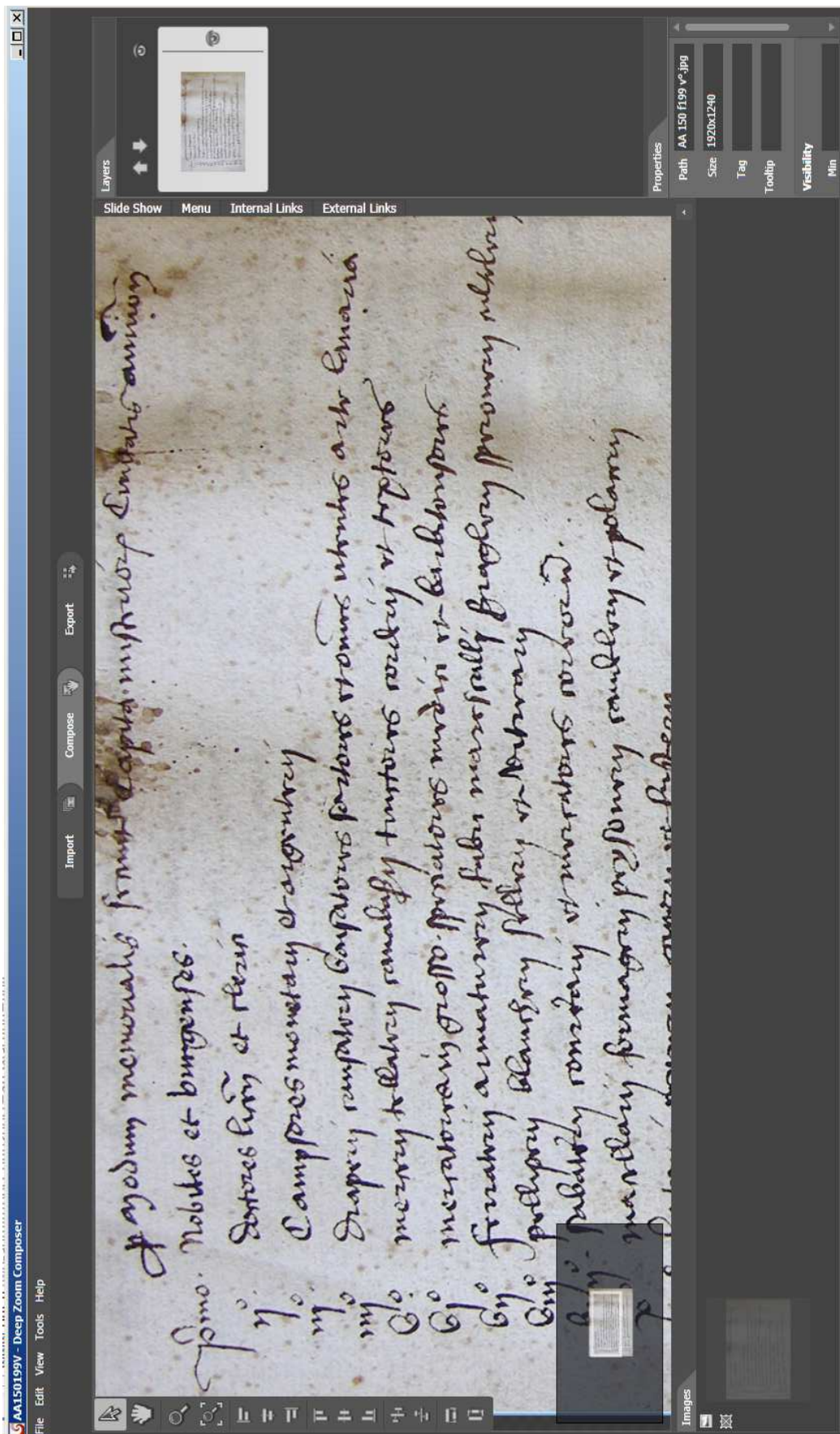
Tweet 2  
 +1 0  
 Like 2  
 Pin it

Interface de gestion de contenu, pour le même article.

The screenshot displays the WordPress 'Edit Post' interface. At the top, the user 'Howdy, matthieu' is logged in. The main content area shows the post title 'Chapitres des métiers d'Avignon' and its permalink. The text editor is in 'Text' mode, displaying HTML code for a table with a script to generate a data table. The sidebar on the right contains several sections: 'Publish' (Status: Published, Visibility: Public, Revisions: 7, Published on: Sep 23, 2014 @ 23:17), 'Categories' (All Categories, Most Used, with 'Humanités' selected), and 'Tags' (Add button). The bottom of the interface shows a navigation menu with options like 'Dashboard', 'Posts', 'Media', 'Links', 'Pages', 'Comments', 'Appearance', 'Plugins', 'Users', 'Tools', 'Settings', 'BWS Plugins', 'DH Press', and 'Collapse menu'. The word count is 100, and the post was last edited on September 28, 2014 at 7:25 pm.

## Deep Zoom Composer

Réglages de la photo à traiter.







---

## Table des matières

Planches A3 .....	5
<b>Cartes et plans .....</b>	<b>7</b>
Choix d'un fond de carte à exploiter.....	9
Itinéraire de l'entrée de César Borgia en 1498 .....	11
Itinéraire de la procession de la Saint Marc .....	13
Itinéraire de la procession de la veille de l'Ascension .....	15
<b>Documents d'archives .....</b>	<b>17</b>
Mandat simple (gages et pensions) .....	19
Mandat détaillé.....	23
Registre du trésorier .....	25
Registre des délibérations du Conseil de Ville (BB 7) .....	27
Registre des délibérations du Conseil de Ville .....	29
<b>Documents édités .....</b>	<b>31</b>
Capita misteriorum d'Avignon .....	35
Balance des comptes pour l'année 1552-1553 .....	36
Paiement à Petro de Petra de deux florins .....	38
pour l'organisation d'une procession générale.....	38
Etat des recettes de la ville d'Avignon pour l'année 1533-1534.....	40
CC 396 n° 375.....	44
CC 417, mandat n° 348.....	45
Supplique des joueurs de l'histoire de saint Jacques .....	47
Robes des courriers pour l'année 1508 .....	49
Peinture des armes aux portes de la Cité.....	51
Commande de drap pour l'entrée de César Borgia .....	53
Récit de la messe commémorative pour la mort d'Alexandre VI .....	55
Messe pour la mort de Charles VIII.....	58
<b>Iconographie.....</b>	<b>61</b>
Trompettes.....	63



<b>Tambourinaires.....</b>	<b>65</b>
<b>Bas instruments .....</b>	<b>68</b>
<b>Procession des reliques de saint Nicolas.....</b>	<b>72</b>
<b>Funérailles .....</b>	<b>75</b>
<b>Cahier des charges .....</b>	<b>76</b>
<b>Base théâtres et performances .....</b>	<b>76</b>
<b>Logiciels et interfaces.....</b>	<b>97</b>
<b>Webprotégé .....</b>	<b>99</b>
<b>Protégé .....</b>	<b>100</b>
<b>Omeka.....</b>	<b>101</b>
<b>Wordpress.....</b>	<b>103</b>
<b>Deep Zoom Composer .....</b>	<b>105</b>